

TRANSITION ÉCOLOGIQUE A SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



LIVRE BLANC

Mai 2021

PRÉFACE DE JEAN JOUZEL

Membre de l'Académie des sciences de France
et ancien Vice-Président du groupe scientifique du GIEC

“Those who contemplate the beauty of the earth
find reserves of strength that will endure as long as life lasts.”

Rachel Carson, *The Sense of Wonder*

SOMMAIRE

PRÉFACE JEAN JOUZEL

AVANT PROPOS

Chapitre 1 : Intégrer les enjeux de la transition écologique dans les cursus

État des lieux

Synthèse des propositions.

Propositions.

Indicateurs.

Chapitre 2 : Réduire notre pollution numérique

État des lieux.

Synthèse des propositions.

Propositions.

Indicateurs.

Chapitre 3 : Restaurer et créer des espaces verts

État des lieux

Synthèse des propositions

Propositions

Indicateurs.

Chapitre 4 : Repenser la restauration dans le campus

État des lieux

Synthèse des propositions

Propositions

Indicateurs

Chapitre 5 : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Etat des lieux

Synthèse des propositions

Propositions

Indicateurs

Chapitre 6 : Encourager la mobilité douce

Etat des lieux

Synthèse des propositions

Propositions

Indicateurs

Chapitre 7 : La gouvernance de la transition

Chapitre 8 : Propositions d'ouvrages sur le sujet de l'urgence climatique et de la transition écologique

Conclusion

REPÈRES

19 Avril 2020. Présentation du Plan Vert à la Direction de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Septembre 2020. Le groupe d'étudiants de 5^{ème} année du M2 Métiers du politique et action publique territoriale, chargés de la partie Restauration, débute son travail de recherche sur un état des lieux, des propositions et des indicateurs en lien avec cette thématique.

Décembre 2020. Le groupe d'étudiants de 2^{ème} année du cours « Initiation à la gestion de projet de coopération internationale », chargés des espaces verts dans le cadre d'un projet collectif encadré, débute son travail de recherche sur un état des lieux, des propositions et des indicateurs en lien avec cette thématique.

Fin février 2021. Remise du rapport « Alimentation » à la Direction. Remise du rapport « Espaces verts » à la Chargée de la transition écologique.

4 mars 2021. soutenance du groupe « Alimentation » auprès de la Direction et de membres de l'Administration de l'IEP.

15 mars 2021. Constitution des groupes de travail « numérique », « mobilité », « efficacité énergétique », « enseignement » et « gouvernance » au sein d'un groupe d'étudiants volontaires de 1^{ère} année et distribution des tâches.

15 avril 2021. Remise des travaux des 1^{ères} années.

18 au 28 avril. Relecture, rédaction, harmonisation et mise en page du document.

30 avril. Relecture par les cinq relecteurs volontaires.

2 au 6 mai 2021. Intégration des corrections dans le document et dernières corrections.

18 mai 2021. Remise du livre blanc à Madame Céline Braconnier, Directrice de l'IEP.

PRÉFACE de JEAN JOUZEL

Climatologue, chercheur dans le domaine de l'évolution passée de notre climat à partir de l'analyse des glaces de l'antarctique et du Groenland, je me suis dès les années quatre-vingt intéressé à son avenir en réponse à l'augmentation de l'effet de serre liée à nos activités. Cet intérêt s'est concrétisé à travers ma participation aux travaux du GIEC, le Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat, de mon implication dans le Grenelle de l'Environnement au titre de co-président du thème climat-énergie, puis dans le comité de pilotage mis en place en vue de la préparation de la loi TECV (Transition énergétique pour la croissance verte) et à travers différents avis du Conseil Economique, Social et Environnemental dont j'ai été co-rapporteur. Et plus récemment dans le cadre d'initiatives telles que le Pacte finance climat européen et la Convention Citoyenne pour le Climat dont j'étais membre du comité de gouvernance, ou, sur un registre plus politique, comme Président du comité de soutien d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris.

Dans chacun de ces engagements, j'ai mis l'accent sur la nécessaire réduction de nos émissions de gaz à effet de serre dont le rapport spécial du GIEC adopté en octobre 2018 nous rappelle l'ampleur et l'urgence. Une conclusion essentielle est qu'un demi degré ça compte : par rapport à la période préindustrielle, depuis laquelle la température moyenne a déjà augmenté d'un degré, il serait beaucoup plus raisonnable de limiter le réchauffement à 1,5°C plutôt qu'à 2°C. Or les engagements de réduction des émissions inscrits dans l'accord de Paris - même s'ils étaient intégralement respectés - nous conduisent vers un réchauffement d'au moins 3°C d'ici la fin du siècle. En fait, ceux-ci devraient, sur la prochaine décennie, être multipliés par 5 pour qu'à long terme nous ayons des chances de le limiter à 1,5°C, de façon à ce que les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures puissent s'y adapter.

A l'heure où je rédige ces lignes, les Etats-Unis sous l'impulsion de leur Président Joe Biden prennent enfin le chemin d'une ambitieuse réduction de 50% de leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. J'ose espérer que ce retour accéléré dans l'accord de Paris aura un effet d'entraînement mondial et engagera davantage les autres grands pays émetteurs à décider à leur tour de réductions analogues à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP26) programmée en novembre 2021 à Glasgow en Ecosse. En fait, j'ai envie de croire aux promesses américaines comme j'ai envie de croire à celles d'autres gouvernements engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui plus de 130 pays ont adopté l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 – 2060 pour la Chine, premier pays émetteur - mais je reste un peu sceptique face à ces annonces car il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour traduire ces engagements en actes à des échelles nationales. Même si certains états sont résolus à agir efficacement pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ils peuvent être ralentis dans leur élan par des freins d'ordre économique ou financiers de taille.

Il me semble donc fondamental aujourd'hui de donner la parole aux citoyennes et aux citoyens dans le monde afin que ceux-ci deviennent, à leur tour, force de proposition pour accélérer la lutte contre le changement climatique à leur échelle. Plus ces propositions se multiplieront plus elles pèseront sur les décisions politiques locales, nationales et internationales. C'est à présent surtout aux jeunes de rendre plus lisibles et plus visibles ces propositions.

Même si les jeunes sont aujourd'hui de plus en plus conscients des enjeux climatiques et de la perte de biodiversité, la route de la sensibilisation et de la formation de la jeune génération à ces enjeux est pourtant encore longue dans le monde et - pour ce qui nous concerne - en France. Les étudiants eux-mêmes sont conscients aujourd'hui de ces manques. Selon la dernière grande enquête menée en 2020 par le Réseau

français étudiant pour le développement durable (Refedd)¹, à laquelle ont répondu 50.000 jeunes, 52 % d'entre eux ne s'estiment « pas assez formés » sur le sujet de la transition écologique et 65 % considèrent que tous les cursus devraient intégrer ces thématiques. Les demandes voire les revendications en faveur de l'intégration d'enseignements sur les questions écologiques mais aussi sociales se font aujourd'hui plus nombreuses et pressantes auprès des directions d'établissement de l'enseignement supérieur notamment dans les grandes écoles.

Président du Groupe de Travail « Enseigner la transition écologique dans l'enseignement supérieur » mis en place par la Ministre de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation, je suis très sensible à ces enjeux de sensibilisation et de formation désormais inscrits dans la loi comme une des missions de ce ministère. Nous avons remis à Madame Frédérique Vidal une première série de recommandations à l'été 2020 et préparons un document plus élaboré pour cet automne 2021.

Dans ce contexte, je ne peux donc que me réjouir du travail réalisé par les étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qui depuis un an réfléchissent à des actions concrètes à mettre en œuvre au sein de leur campus afin que celui-ci devienne le cadre d'un terrain exigeant de formation et d'expérimentation de la transition écologique. Car c'est sur ce terrain-là créé par eux-mêmes et pour eux-mêmes qu'ils commenceront à imaginer des solutions éclairées et plus globales et à développer des compétences qu'ils mettront au service de nos sociétés, pour que le monde de demain, dont ils seront bientôt les acteurs, devienne plus résilient face aux défis de l'Anthropocène.

Ce livre blanc est le fruit concret de ce long travail. Il s'agit aussi d'une expérience collaborative inédite au sein d'un IEP. Ce document a pour objectif de revisiter le fonctionnement en cours du campus et de répertorier une liste de 28 propositions visant à y introduire des pratiques vertueuses.

J'appelle de mes vœux la pleine réalisation de ces propositions à l'intérieur du campus de l'IEP de Saint-Germain-en-Laye et j'espère de tout cœur que ce livre blanc servira de modèle pour d'autres établissements de l'enseignement supérieur qui s'en saisiront et s'en inspireront. Ces jeunes sont doublement concernés par le réchauffement climatique. Ils le sont par l'inaction car si rien n'était fait pour en maîtriser l'ampleur, ils auraient à affronter les conséquences de plus en plus désastreuses dans la seconde partie de ce siècle. Ils le sont par l'action qui, pour limiter ce réchauffement de façon à ce qu'ils puissent s'y adapter dans le long terme, se doit d'être ambitieuse et efficace dès aujourd'hui.

Merci à tous les jeunes qui s'engagent dans cette action.

Jean JOUZEL

Climatologue

Directeur de recherche émérite au CEA

Membre de l'Académie des sciences de France

Ancien Vice-Président du groupe scientifique du GIEC

¹ https://refedd.org/wp-content/uploads/2020/09/3-RAPPORT_CNE2020.pdf

AVANT PROPOS

“Nous sommes devenus un plus grand danger pour la nature que celle-ci ne l’était autrefois pour nous”.
Hans Jonas.

A l’ère de l’Anthropocène, l’homme est devenu un acteur de son environnement. Ce mot du “siècle” est porteur de la nécessité de repenser nos modes de gouvernance du système Terre et ainsi la nécessité d’agir localement, durablement et avec engagement. Dans les faits, la majorité des impacts de notre présence sur la Terre sont négatifs, ils ne s’inscrivent plus dans un futur lointain, mais sont désormais palpables et présentent plusieurs menaces imminentes sur le vivant dans sa globalité. Les obstacles auxquels nous devons faire face sont menaçants mais pas insurmontables si nous prenons des décisions concrètes et rapides, qui auront un impact immédiat et local. Depuis quelques années, nous, étudiants, soutenus par nos professeurs, sommes prêts à réagir et agir concrètement pour qu’à l’échelle de notre campus, une transition écologique soit véritablement amorcée. Le « Plan Vert, un Institut d’Etudes Politiques dirigé vers l’avenir », fort de 30 propositions éditées en mai 2020, fut un premier pas dans cette démarche charnière. Or, nous avons décidé de ne pas nous arrêter dans cette course contre la montre, nous désirons à présent aller plus loin.

Ce livre blanc est le reflet d’un IEP engagé dans un processus de transition responsable. Les cours sur les grands « Enjeux de la transition écologique » et les conférences sur la « Gouvernance de l’anthropocène », nous ont fait prendre conscience de l’urgence environnementale à laquelle nous faisons face. Notre participation à la « Fresque du climat » et nos dialogues avec Jean Jouzel, célèbre climatologue, membre éminent de la communauté scientifique et ancien vice-Président du groupe scientifique du GIEC notamment, ont donné lieu à une véritable prise de conscience des grands enjeux qui nous attendent dès à présent.

Face à cette urgence, nous avons donc décidé de devenir acteurs du changement vers un développement soutenable et raisonné. Nous avons décidé de nous fédérer autour de ce projet de livre blanc, destiné à la mise en œuvre du Plan Vert. Par ailleurs, la participation de notre IEP à la COP2 Etudiante, cette année en avril 2021, nous incite à inscrire nos idées dans un schéma plus global et à être force de proposition et citoyens du monde à venir. En effet, depuis quelques années, les enjeux de la transition écologique prennent une place de plus en plus importante au sein de notre établissement. Loin d’être limitée à la vie étudiante, tous les membres de l’IEP deviennent acteurs de cette transition : associations étudiantes, responsables pédagogiques, professeurs, membres de l’administration, personnel d’établissement ... Ces réflexions se basent sur la problématique centrale de la transition vers un campus responsable. C’est Cécile Cros, enseignante au sein de l’IEP, soutenue par l’Administration et avec un collectif d’étudiants qui portent ce projet.

Au travers de la création de groupes de réflexion, les élèves de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye ont décidé d’apporter différentes visions et solutions portant sur la mise en œuvre de ce Plan Vert. Ce livre blanc permet de synthétiser toutes ces propositions de solutions issues de nombreuses heures de réflexion

et d'échanges. Il s'agit ici de présenter des mesures concrètes, applicables à notre IEP dans un contexte de transition écologique.

Ces groupes sont basés sur six piliers essentiels concernant notre IEP et son environnement : l'étude et l'enseignement de la transition écologique ; l'alimentation, le numérique ; l'aménagement des espaces verts ; la restauration ; l'efficacité énergétique des bâtiments et la promotion de la mobilité douce sur le campus. Ces propositions seront soumises à approbation de la Direction en vue de leur opérationnalisation dans un court ou moyen terme.

Ce livre blanc est le reflet de ce que nous voyons pour l'avenir de notre IEP.

Mathilde Hervé et Antonella Liberatore

Membres du collectif des volontaires de première année, engagés dans la transition écologique de l'IEP.
Etudiantes de première année, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

C'est une vraie fierté de voir le plan vert continuer à exister malgré les difficultés. Ce livre blanc est en totale adéquation avec ce qui a été rédigé l'année dernière : des mesures concrètes et ambitieuses, qui répondent aux besoins écologiques tout en incluant les étudiants. Ce livre blanc contribue grandement au projet du plan vert, en donnant à l'administration et aux élèves toutes les clés pour rendre l'IEP écologiquement viable. Un grand bravo à tout.es ceux et celles qui y ont pris part, en espérant continuer notre voie vers un IEP plus vert !

Clarisse Roy

Ancienne Présidente de l'association Solidarités et à l'initiative du Plan Vert

INTRODUCTION

« La récente mobilisation des étudiants, massive et sans précédent, appelle une réponse académique profonde. Leur inquiétude est immense, et elle est légitime. Atteindre les engagements climatiques de la France et faire face à l'épuisement galopant des ressources nécessite de former toute la prochaine génération : relever ce défi requiert de nouvelles compétences, tous secteurs, champs de connaissance et tous métiers confondus ».

Extrait de l'appel des 80 dirigeants d'établissements (septembre 2019).

Le but premier du document que vous tenez entre les mains est, avant tout, de démontrer que la transition écologique que ces directeurs d'établissement appellent de leurs vœux, est déjà en marche à l'IEP Saint-Germain-en-Laye. Celle-ci a été initiée par une dizaine d'étudiants, membres de deux associations étudiantes (CAST et Solidarité) il y a un an. Soutenus par une grande majorité de leurs pairs, ils ont soumis en mai 2020 à Céline Braconnier, un document intitulé « Un Institut d'études politiques dirigé vers l'avenir : Propositions pour une planification écologique à Sciences Po Saint-Germain ». Par cette initiative, ils ont voulu que des solutions pratiques soient mises en œuvre afin que la résilience écologique occupe rapidement une véritable place au cœur du campus. La Direction de l'IEP a validé un certain nombre des propositions formulées dans ce document, parmi lesquelles figure ce livre blanc, étape préalable au Plan vert voulu par les étudiants.

Dans le cadre de ce travail, d'autres étudiants, plus nombreux encore, se sont approprié la démarche avec enthousiasme, dans un esprit collaboratif. Dans le cadre de groupes de travail, ils ont décliné les grandes orientations du rapport en des objectifs plus concrets pour chacun des thématiques proposées ; y ont établi un état des lieux puis recensé 28 propositions pratiques, répertoriées en six grands pôles (enseignement ; alimentation, numérique ; espaces verts ; restauration ; efficacité énergétique des bâtiments et mobilité douce). Coûts, calendrier, organisation : ils ont aussi tenté de penser tous les aspects pratiques en vue de leur opérationnalisation.

Ces propositions seront soumises au vote de la Direction de l'IEP dès la rentrée 2021, puis rediscutées tout de suite après au sein d'un groupe de représentants élus parmi les étudiants et les institutionnels, que nous appelons pour l'instant le « Collectif de la transition », avant leur traduction pratique dans un Plan vert. Ce Plan vert renfermera les propositions définitives assorties d'indicateurs de suivi afin d'en mesurer l'effectivité sur le moyen et long terme.

Rappelons que ces propositions et recommandations ont été élaborées dans un contexte incertain, lié à la pandémie de Covid-19. Plusieurs échéances sont ainsi difficiles à envisager, comme les travaux de construction de la cafétéria associative ; la plongée au restaurant universitaire ; l'ouverture de la restauration de la résidence étudiante ou l'installation de potagers ou de ruches dans l'enceinte du campus. Espérons que malgré ces limites, ce livre blanc sera rapidement entériné dès la rentrée 2021 afin que la transition écologique soit effective dès cette date au sein du campus.

Cécile Cros

Chargée de la transition écologique
Sciences PO Saint-Germain-en-Laye

Chapitre 1. Intégrer les enjeux de la transition écologique dans les cursus

I. État des lieux

Depuis janvier 2021, l'IEP de Saint-Germain-en-Laye propose aux étudiants de première année d'enrichir leurs connaissances sur les questions des « Enjeux de la transition écologique » dans le cadre d'un cycle de conférences d'une durée totale de 20 heures. Les étudiants suivent ensuite un module intitulé « les grands enjeux de l'anthropocène » au deuxième semestre. En deuxième année, seul un séminaire optionnel intitulé "Communicating Climate Change" leur est proposé. Une place est faite à l'art et l'écologie dans le cadre du cours Arts et politique de première année et un séminaire de découverte Art et écologie aura lieu en deuxième année en 2021/2022. Au cours de la troisième année de mobilité internationale, les étudiants inscrits dans le programme de coopération internationale peuvent participer à l'un des projets de solidarité internationale à vocation environnementale. En cinquième année le Master Politiques de Coopération Internationale (PCI) propose un cours intitulé « Climat et la Coopération Internationale », lequel sera remplacé fin 2021 par un module sur la « Réduction des risques de catastrophes ». Toute cette offre de formation est appelée à s'enrichir avec l'implantation du Master « Gouvernance de la transition, écologie et société » d'AgroParisTech à Saint-Germain-en-Laye en 2022.

II. Synthèse des propositions

PROPOSITION N°1. Participer à la « Rentrée climat » de la « Fresque du Climat ».

PROPOSITION N°2. Généraliser les conférences de personnalités engagées à tous les étudiants.

PROPOSITION N°3. Organiser la semaine événement autour du thème des enjeux climatiques et de biodiversité.

PROPOSITION n°4. Organiser des débats en petits groupes autour d'œuvres littéraires, plastiques ou cinématographies portant sur le sujet de la transition écologique.

PROPOSITION N°5. Intégrer les questions de transition écologique dans les cours magistraux, les séminaires d'ouverture et les conférences de méthode

III. Propositions détaillées

Les propositions portent sur la mise en place d'un socle commun d'enseignements obligatoires ; de conférences obligatoires ou facultatives et d'ateliers dédiés à la transition écologique, auxquels tous les étudiants pourraient participer de la première à la cinquième année de leur cursus. La Bibliothèque

Universitaire (BU) pourrait également être dotée d'ouvrages supplémentaires auxquels les étudiants pourraient avoir accès à tout moment et dont la liste indicative figure au chapitre 8 de ce document.

PROPOSITION N°1. PARTICIPER A LA « RENTRÉE CLIMAT » DE LA « FRESQUE DU CLIMAT »

REPÈRES

Depuis septembre dernier, la « Rentrée climat » a mobilisé plus de 40 000 étudiants dans plus de 160 établissements de l'enseignement supérieur en France.

Au-delà de l'enseignement supérieur, l'association La « Fresque du Climat » a déjà sensibilisé plus de 100 000 personnes depuis sa création fin 2018, grâce à ses 5000 animateurs bénévoles.

- La Direction de l'IEP Saint-Germain-en-Laye a déjà accepté que les étudiants de première année participent aux ateliers de la « Rentrée climat » de la « Fresque du Climat » en début de chaque année académique.
- La « Fresque du climat » est un atelier ludique, participatif et collaboratif de trois heures, organisé simultanément et en sous-groupes de 8 étudiants en présentiel ou à distance via Zoom sur une interface digitale appelée Mural.
- Cet atelier a pour but de donner des clefs aux étudiants pour comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique en 42 cartes. Durant ces trois heures, les étudiants déploient leur intelligence collective et leur créativité en déplaçant des cartes afin de composer une fresque haute en couleur et en photos révélant ainsi toute la complexité et l'imbrication des phénomènes naturels dans nos écosystèmes et les conséquences parfois dramatiques, irréversibles ou non de l'activité humaine sur ceux-ci.
- Le tout repose sur des éléments scientifiques solides tirés des différents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En fin d'atelier, des pistes de solutions sont débattues pour que chacun réfléchisse aux différentes façons de réduire son empreinte écologique individuellement et collectivement.
- Organiser une fresque à l'échelle d'une promotion nécessite de mobiliser une vingtaine d'animateurs bénévoles et un coordinateur certifié.

- D'autres ateliers de ce type consacrés à ces enjeux pourraient aussi être organisés tout au long du cursus des étudiants Les plus répandus sur ces thématiques, après la « Fresque du Climat » sont la Fresque de la Biodiversité et l' « atelier 2tonnes² ».

Qui ? La Chargée de la Transition écologique serait en charge de coordonner cette action.

Quand ? Octobre

Pour qui ? Les étudiants de première année

Comment ? Ateliers en présence ou à distance par groupes de 8 étudiants, d'une durée de 3 heures.

Quel coût ? Entre 1500 et 2000 euros selon le nombre d'étudiants au total (coût de la prestation par l'association « Fresque du Climat »)

PROPOSITION N°2. GÉNÉRALISER LES CONFÉRENCES DE PERSONNALITÉS ENGAGÉES

- Proposer un cycle de conférences ou de séminaires ouverts à tous les étudiants de toutes les promotions sur les sujets de la transition écologique, avec la présence de personnalités ; d'auteurs de renom et d'experts sur les sujets de la transition écologique.

- Ces personnalités présentent différents sujets aux différentes promotions d'étudiants en visio-conférence ou dans l'amphithéâtre. Tous les enjeux en lien avec l'environnement pourraient ainsi être traités et débattus : dérèglement climatique, justice climatique, biodiversité, énergies renouvelables, etc.

- Des ECTS peuvent être obtenus à l'issue du cursus, lesquels valident la participation des étudiants inscrits à un certain nombre de conférences par an, tout au long de leur parcours académique.

- Il est conseillé d'organiser au minimum 4 interventions en présence ou à distance par an.

- La direction de l'IEP intègre actuellement cette proposition dans la maquette pédagogique.

PROPOSITION N°3. ORGANISER LA SEMAINE ÉVÈNEMENT AUTOUR DU THÈME DES ENJEUX CLIMATIQUES ET DE BIODIVERSITÉ

- Placer la semaine événement de janvier sous le thème de la transition écologique avec l'organisation

² <https://www.2tonnes.org/>

de conférences et de tables rondes. Toutes les associations de l'IEP essaient de profiter de la semaine événement pour faire passer un message. Il s'agirait donc de programmer une semaine événement d'une année en particulier sur ce thème.

- Des interventions d'acteurs de terrains (collectivités territoriales, acteurs locaux ou nationaux, associations et ONG) et d'enseignants pourraient ainsi apporter, dans ce cadre, leur vision des grands enjeux environnementaux de demain.
- Cette semaine pourrait également prendre la forme d'ateliers, de visites d'infrastructures autour de la ville ; de projections cinématographiques ; de débats, etc, organisés par les associations étudiantes Solidarités ou Les Rencontres.

Qui ? La Chargée de la Transition écologique ; la Chargée de la Vie étudiante, l'Administration et les associations étudiantes

Quand ? Début janvier.

Pour qui ? Tous les étudiants

Comment ? Conférences (en présence ou à distance), ateliers, visites, etc.

Quel coût ? Coûts à définir au moment de l'évènement, en fonction des rémunérations ou pas des intervenants.

PROPOSITION n°4. ORGANISER DES DÉBATS EN PETITS GROUPES AUTOUR D'ŒUVRES LITTÉRAIRES, PLASTIQUES OU CINÉMATOGRAPHIQUES PORTANT SUR LE SUJET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Ces débats seraient organisés et animés par des enseignants volontaires ou par des personnes de l'administration qui auraient envie de porter un sujet en particulier, en présence d'une personnalité ou pas.
- Le rythme des débats peut être décidé collégialement par le Collectif du Campus en transition (voir chapitre 7, «Gouvernance»). Pour faire écho avec la partie «Restauration» (chapitre 4) ces débats pourraient être organisés dans la cafétéria solidaire un lundi de chaque mois et pourraient être intitulés les « Lundis verts de l'IEP ».

PROPOSITION N°5 : INTÉGRER LES QUESTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES COURS MAGISTRAUX, LES SEMINAIRES D'OUVERTURE ET LES CONFÉRENCES DE MÉTHODE

- Enrichir la formation actuelle des étudiants au plus tôt de leur cursus sur les questions socio-écologiques actuelles en intégrant les enjeux environnementaux contemporains notamment à une partie des cours existants et en lien avec la matière étudiée (exemple : écologie et histoire de l'art, sciences politiques et climat, etc.).

- Créer des activités amenant à saisir les enjeux environnementaux dans la matière concernée et proposer un exposé ou présentation en lien avec la notion et la discipline concernées. Ces activités, menées en première et deuxième année seraient un moyen pour les étudiants de prendre conscience des répercussions de certains événements, comportements ou de certaines politiques sur notre environnement et ainsi trouver des solutions pour faire face à ces enjeux.

- Cela pourrait se traduire par des simulations de situations. Par exemple en économie: "Comment pourrait fonctionner une micro-société qui respecterait les enjeux économiques et sociaux ?" La réponse à cette problématique pourrait prendre la forme d'une note de synthèse manipulant des schémas et autres modes de représentation de données.

IV. Indicateurs.

- Nombre de participant-es à ces événements
- Nombre d'enseignants ayant incorporé des connaissances transversales sur l'environnement et ses enjeux dans les cours
- Retours des étudiant-es et des participant-es sous la forme de questionnaires, d'évaluation des cours en fin de semestre, de retours oraux par exemple.
- Nombre d'événements
- Petits quizz avant et/ou après les événements afin de tester les connaissances des participants
- Nombre de conférences et de cours dédiés
- Sondage sur la pertinence des sujets traités lors des conférences
- Calcul de l'empreinte écologique personnelle avant et après le cursus³

³ <https://avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php>

Chapitre 2 : Le numérique

I. État des lieux

La réduction numérique, bien qu'un enjeu majeur dans nos sociétés et bien que souvent réalisée à travers des gestes simples et quotidiens, est encore peu mise en place. Peu démocratisée, peut-être par manque d'informations quant à leur réelle efficacité, les efforts que pourrait faire l'IEP pour réduire sa pollution numérique sont pourtant à la portée de tous. Ils pourraient nous permettre de rentrer dans une transition écologique moderne, qui toucherait tous les secteurs.

Nos idées sont centrées sur deux axes principaux qui pourraient permettre à notre campus et ses occupants de réduire considérablement leurs émissions de CO₂.

REPÈRES

Chaque heure, près de 10 milliards de mails sont envoyés, hors spam. Chaque envoi de mail engage un voyage de milliers de kilomètres avant d'atteindre son destinataire, entraînant donc des émissions de CO₂ considérables

En répondant en moyenne à 47 000 demandes par seconde, ce qui représente une quantité estimée à 500 kg de CO₂ par seconde, Google est le plus gros pollueur d'Internet

Tout d'abord, nous avons pensé qu'il serait primordial de repenser l'utilisation des mails au sein de l'IEP. Limiter l'envoi de mails au sein de l'IEP via Partage serait un geste accessible pour tous, qui permettrait une avancée considérable. De plus, le stockage des mails fait constamment tourner les Data Centers, lieux physiques contenant des serveurs informatiques stockant nos données numériques : ces endroits consomment une quantité d'énergie extrêmement élevée. Supprimer au maximum ses mails est un moyen simple de réduire son empreinte carbone.

Par la suite, nous pensons qu'il serait important d'améliorer l'utilisation de nos équipements informatiques. Aujourd'hui, le campus de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye a déjà adopté certains bons gestes en ce qui concerne les équipements numériques : en effet, la durée de vie d'un ordinateur sur le campus de l'IEP étant d'environ de 10 ans, cela permet de voir que les équipements numériques sont gardés le plus longtemps possible, quitte à en devenir parfois obsolètes. Remplacer le moins souvent nos équipements numériques, et, à terme, le faire de façon écologique serait un bon départ.

II. Synthèse des propositions

PROPOSITION N°6. Limiter au maximum l'utilisation des emails et faire un usage plus systématique et rationnel du campus numérique.

PROPOSITION N°7. Généraliser la mise en place d'extensions écologiques.

PROPOSITION N°8. Adopter les bons gestes dans la gestion de nos appareils informatiques

PROPOSITION N°9. Mettre en place des campagnes de sensibilisation autour de la pollution numérique.

III. Propositions

PROPOSITION N°6 : LIMITER AU MAXIMUM L'UTILISATION DES EMAILS ET FAIRE UN USAGE PLUS SYSTÉMATIQUE ET RATIONNEL DU CAMPUS NUMÉRIQUE.

- Limiter au maximum l'utilisation de nos emails en incitant les étudiants à formuler des réponses courtes.
- Utiliser de façon plus systématique le campus numérique, notamment lors de l'envoi de messages, de devoirs, de présentations. Cette pratique pourrait être mise en place de façon systématique pour la restitution de travaux.
- Désactiver l'envoi systématique de rappels de cours par mails.
- Revoir les listes de diffusion de la part de l'administration afin de mieux canaliser les envois à chaque promotion.
- Éviter de mettre en copie trop de personnes.
- Vider régulièrement ses mails encombrants. Les professeurs et l'Administration pourraient indiquer en fin de mail une note indiquant s'il est utile ou non de conserver ou supprimer le mail. Elèves et professeurs pourraient donc effacer en toute connaissance de cause des mails non nécessaires à garder.
- Se désabonner des newsletters.
- Toutes ces actions pourraient être résumées dans une charte des bonnes pratiques du numérique.

Qui ? L'association Solidarités (ou l'association CAST) serait en charge de cette action.

Quand ? En octobre ou novembre 2021.

Pour qui ? Tous les étudiants et l'Administration.

Comment ? Elaboration d'une liste d'actions à mettre en place individuellement, résumées dans une charte des bonnes pratiques.

Quel coût ? Nul.

PROPOSITION N°7 : GÉNÉRALISER LA MISE EN PLACE D'EXTENSIONS ÉCOLOGIQUES.

- Privilégier l'installation d'extensions écologiques sur tous les ordinateurs de l'IEP y compris ceux de l'administration.
- Voici quelques exemples d'extensions possibles dont il faudra vérifier préalablement le sérieux, la pertinence et la transparence des données à l'égard des utilisateurs : Ecosia, Ecogine, Give Water, Ekoru.

PROPOSITION N°8 : ADOPTER LES BONS GESTES DANS LA GESTION DE NOS APPAREILS INFORMATIQUES

- Inciter la Direction du numérique de CYU à adopter de meilleurs gestes pour prendre soin de nos équipements numériques.
- Lorsqu'un équipement numérique est cassé, changer seulement la partie cassée plutôt que l'objet entier.
- En cas d'achat véritablement nécessaire, privilégier des équipements reconditionnés, d'occasions et/ou avec des écolabels tels que TCO⁴ et EPEAT⁵.
- Recycler les équipements numériques via des points de collecte DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).
- Se mettre en conformité avec les mesures EcoInfo⁶. Les mesures EcoInfo, soutenues par le CNRS, proposent des adaptations concernant notre pollution numérique.

⁴ <https://tcocertified.com/french/>

⁵ Electronic Product Environmental Assessment Tool

⁶ <https://ecoinfo.cnrs.fr/>

PROPOSITION N°9 : METTRE EN PLACE DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUTOUR DE LA POLLUTION NUMÉRIQUE.

- Informer les étudiants sur les enjeux de la pollution numérique, au travers d'une grande campagne digitale sur une semaine, par exemple. Au travers de cette campagne, mettre en valeur des chiffres, des exemples concrets de pollution numérique ayant des conséquences sur l'environnement.
- Organiser une conférence/débat ouverte à tous les élèves de l'IEP et à l'Administration sur ce sujet.

Qui ? L'association Solidarités serait en charge de cette action.

Quand ? En cours d'année.

Pour qui ? Les étudiants de 1ère année et l'Administration.

Comment ? Campagne virtuelle sur le Campus numérique de l'IEP, sur le site Internet et éventuellement sur des supports papier.

Quel coût ? Nul.

IV. INDICATEURS

- Sondages réguliers biannuels auprès des étudiants de l'IEP sur l'état de leurs boîtes mails. Le premier aurait lieu en début d'année, le second, vers le mois de mai. Il serait alors possible ainsi de comparer le nombre de mails en moyenne dans les boîtes mails des étudiants avant et après les événements de sensibilisation.
- Mise en place d'une indication par les enseignants/institutionnels sur les mails pour signaler dans chaque message si celui-ci est important et à conserver ou non.
- Existence d'une charte des bonnes pratiques du numérique.

Chapitre 3 : Espaces verts

L'objectif ici consiste à créer puis développer sur le long terme des projets de réaménagement et de réappropriation des espaces verts extérieurs à des fins d'embellissement et de sensibilisation au travail de la terre et des plantations.

L'aspect pédagogique est essentiel afin d'éveiller les consciences des étudiants à l'importance et la place capitale de la biodiversité et d'initier des changements à petite échelle lesquels pourront ensuite prendre une grande ampleur plus tard dans la vie de chacun.

I. État des lieux

Le site de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye représente une superficie de 15.000 m² partagés avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ, anciennement ESPÉ). Les bâtiments en meulière, classés monuments historiques sont disposés au milieu d'espaces paysagers et de jardins dont l'entretien est assuré par une entreprise privée.

Les contraintes liées à la modification de ces espaces verts sont nombreuses : il faut à la fois préserver les bâtiments présents sur le site, établir une relation rapprochée avec les services d'entretien des espaces verts mais aussi respecter nos voisins (INSPÉ) présents sur le site. Les avantages sont également nombreux : les acteurs sont pluriels et possèdent pour certains une expertise nécessaire à la gestion de ces espaces, les zones où la nature prospère sont pour la plupart en bon état et les améliorations à apporter se situent dans la diversité et la cohérence des plantations présentes sur le site.

- La répartition des espaces

Nous pouvons diviser les espaces verts en 4 zones distinctes

- Zone 1 : les espaces devant le bâtiment D ainsi que la terrasse
- Zone 2 : entourant l'accueil
- Zone 3 : en face de la Bibliothèque Universitaire et du Crous
- Zone 4 : au sud du site, à côté des bâtiments de l'INSPÉ

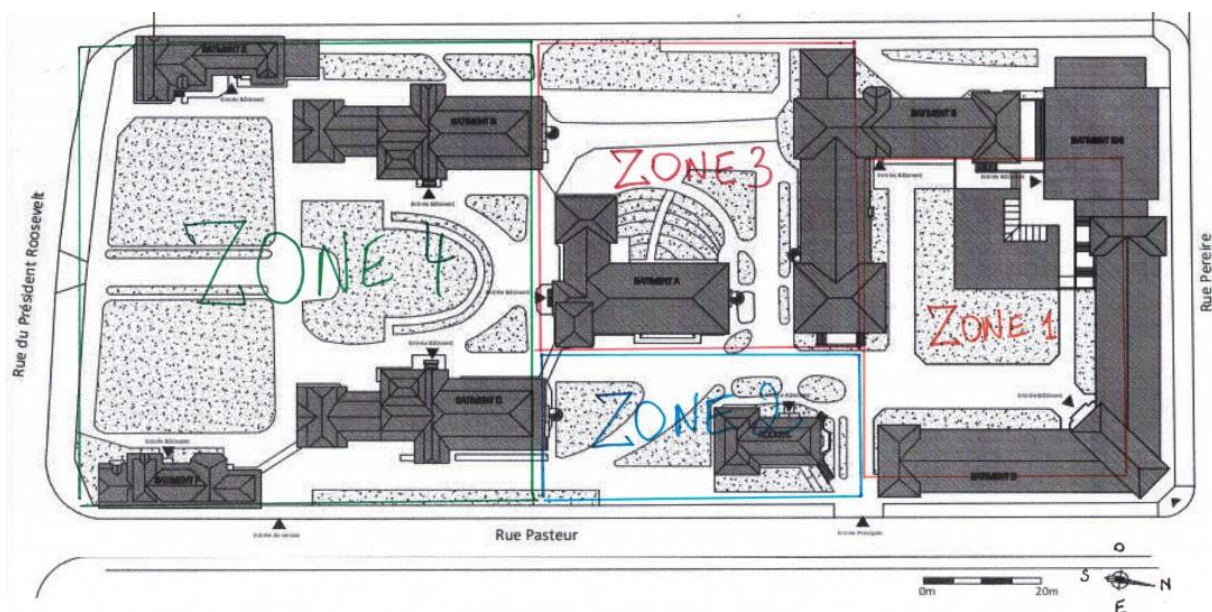


Figure 1 : Plan de l'IEP divisé en 4 zones

- Chaque zone aura son espace dédié qui sera revalorisé. Les zones 1 à 3 seront essentiellement utilisées pour ré-agrémenter les espaces avec des plantes mellifères qui allient à la fois esthétique et utilité pour la nature et l'apport d'insectes. Ces espaces seront plus agréables à fréquenter de par leur verdure et la diversité d'espèces de fleurs. Des espaces de passage qui se transformeront en espace de détente.
- La zone 4, possédant le jardin principal sera valorisée avec des potagers expérimentaux, une spirale aromatique et des massifs incluant à la fois des buissons d'agréments mais aussi des fleurs, créant des îlots colorés et diversifiés.

II. Synthèse des propositions

PROPOSITION N°10. Installer des plantes mellifères.

PROPOSITION N°11. Installer un potager en permaculture.

PROPOSITION N°12. Créer un compost et l'entretenir.

PROPOSITION N°13. Installer des plantes dans les locaux de l'IEP

PROPOSITION N°14. Installer des ruches sur les toits

III. Propositions

PROPOSITION N°10 : INSTALLER DES PLANTES MELLIFÈRES.

Il s'agira de planter et entretenir des fleurs mellifères afin de contribuer à l'alimentation des insectes pollinisateurs du milieu et rendre esthétique les espaces verts du campus. Les plantes et fleurs mellifères sont des essences attractives pour les insectes pollinisateurs, produisant du nectar et du pollen. Ces derniers pourront ensuite être récupérés par les insectes butineurs, comme les abeilles, les papillons diurnes et nocturnes et certains coléoptères. Tous contribuent à la reproduction de la flore. L'objectif est double : à la fois d'offrir un refuge aux abeilles dans le tissu urbain et améliorer l'esthétique des espaces verts du campus.

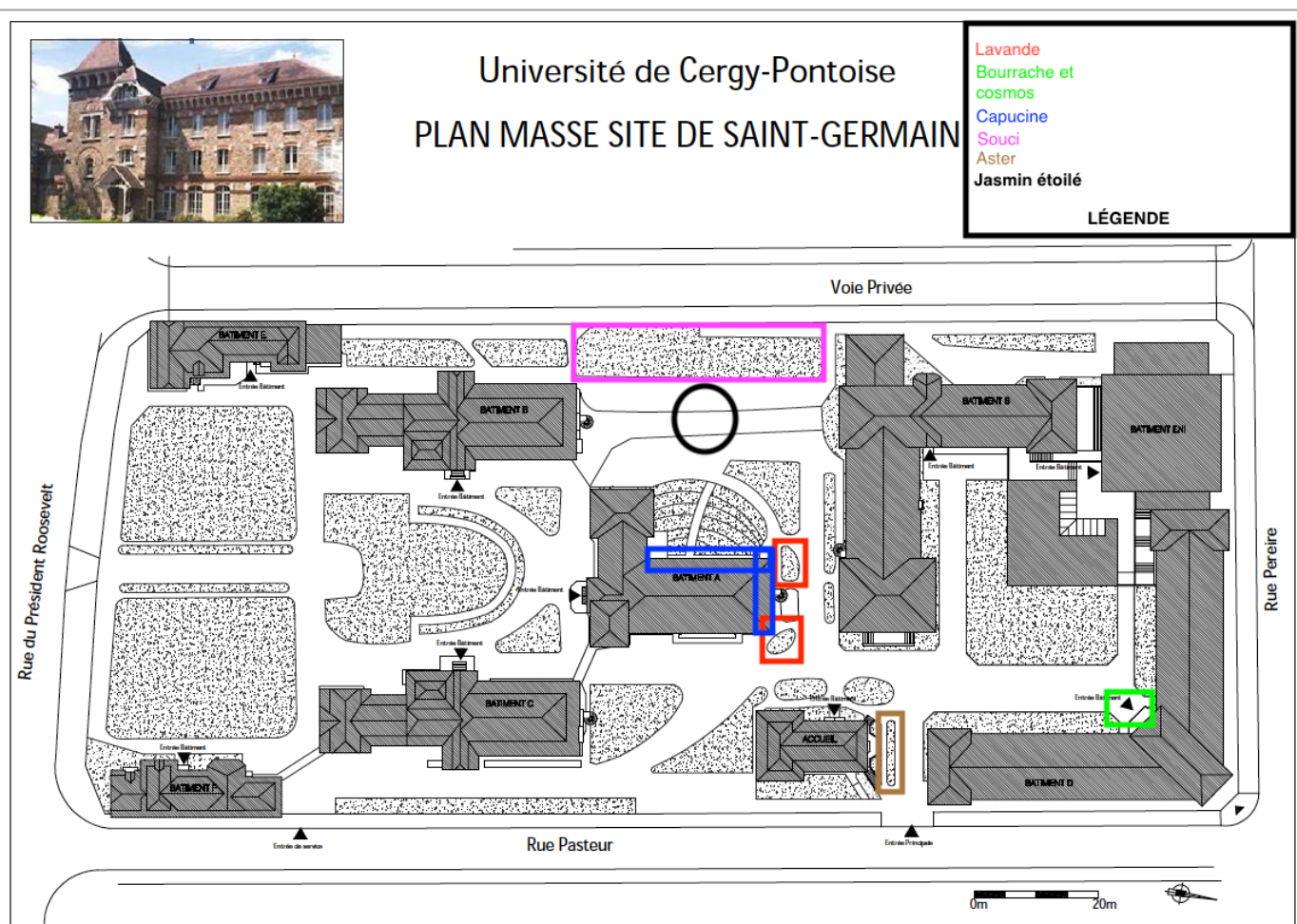


Figure 2 : Emplacement schématique des plantes mellifères

- Des plants de lavande pourraient être plantés dans les espaces verts juste en face du bâtiment du CROUS. Ils bénéficieront ici d'une très bonne exposition au soleil, nécessaire à leur floraison, qui prend place entre le mois de juillet et celui de septembre. De plus, ces espaces ne sont pas empruntés : les plants

ne seront donc pas endommagés par des passages successifs. L'avantage est qu'à partir de septembre, les étudiants sont présents sur le campus, ce qui correspond avec la période de semis et de plantation de la lavande.

- Ces travaux pourront être assurés notamment par les membres de Solidarités en concertation avec le jardinier du campus. En face de l'entrée vitrée du bâtiment D, de la bourrache et du cosmos pourraient également être semés (la bourrache se resème d'elle-même par la suite).

- Du point de vue pratique, ces deux types de végétaux nécessitent globalement les mêmes conditions de plantation, d'exposition et d'entretien. Du point de vue esthétique, la bourrache et le cosmos s'assemblent très bien dans un massif. Ils peuvent être plantés au début du printemps, période à laquelle les étudiants sont encore assidument présents sur le campus et pourront donc les entretenir.

- De plus, la bourrache pourrait également être envisagée au sein du potager, car elle agit comme répulsif pour les limaces et les escargots. En outre, ses fleurs sont comestibles, comme celles des soucis et des capucines. Bourraches, capucines et soucis sont d'ailleurs souvent considérées comme trois fleurs de base à associer au potager.

- Le projet de la direction du site du campus de végétaliser les murs extérieurs du bâtiment du CROUS avec des plantes grimpantes à fixer aux quadrillages existants, difficilement possible sur ces derniers, pourrait être réalisé avec la plantation de la fleur mellifère du jasmin étoilé (*trachelospermum jasminoides*) sur le pied métallique situé à l'est du CROUS en face de la bibliothèque universitaire. Elle pourrait être plantée entre les mois d'avril et mai, période de l'année où les étudiants sont encore présents sur le site de l'IEP. Le jasmin nécessite ensuite très peu d'entretien. Il faudrait simplement au départ diriger et attacher les jeunes pousses sur le pied métallique. Par la suite, les tiges volubiles s'enrouleront et s'accrocheront par elles-mêmes au support. La première année, il faudra arroser tous les quinze jours entre mai et septembre, ce qui pose le problème des vacances estivales, où personne n'est présent sur le campus. Ensuite, la plante ne nécessitera plus d'entretien mis à part le renouvellement du compost au printemps.

Tous ces détails concernant les plantes mellifères sont synthétisés en annexe 1.

PROPOSITION N°11 : INSTALLER UN POTAGER EN PERMACULTURE.

L'objectif d'installation d'un potager à visée expérimentale dans une logique de permaculture permettrait aux étudiants le souhaitant de cultiver leurs propres fruits et légumes et de sensibiliser les étudiants à la permaculture au travers d'ateliers potagers potentiellement organisés par l'association Solidarités. Il serait possible d'ajouter une dimension intergénérationnelle au potager et de proposer des partenariats avec le lycée horticole, l'école primaire à côté du campus et l'EHPAD situé de l'autre côté de la rue Pasteur.

- Ce potager pourra être cultivé dès septembre et durant toute la période hivernale et jusqu'à mai, ce qui correspond à la durée de présence des étudiants. Ce temps de culture limité aura deux avantages. Le

premier, sera de montrer aux étudiants que l'on peut cultiver des légumes en hiver (sensibilisation à la consommation aux légumes de saison). Le second sera de laisser la terre en jachère l'été, pour qu'elle puisse se régénérer, et qu'elle ne demande pas d'entretien ni d'interventions d'un prestataire.

- Le potager sera mis en place sous forme de "carrés potagers".
- Six carrés de 2x2 mètres seront disposés dans la zone 4 le long des deux grandes surfaces d'herbe (trois carrés chacune), de part et d'autre de l'allée centrale.
- De plus, nous avons pensé à mettre entre chaque carré potager, un carré ayant la même structure mais étant uniquement composé de plantes vivaces de sorte à en avoir toute l'année pour amener un côté esthétique et favoriser l'implantation de petits écosystèmes.
- Ces carrés seront des structures en bois (matériaux renouvelables) de 50 à 60 cm de hauteur. Les planches, non traitées, pourront être faites de pin, de mélèze, de sapin, de douglas, ou de châtaignier, au choix de l'IEP.
- L'intérieur des carrés pourra être divisé en sous-parties, pour répartir les cultures et afin de rendre le tout plus esthétique, à l'aide de planches mises en croix, au même niveau que les carrés mais de seulement 20 cm de hauteur.
- L'association Solidarités pourrait prendre en charge l'organisation des carrés potagers et coordonner les actions des étudiants souhaitant y participer.
- Un guide de la permaculture, mis en annexe 2, sera mis à disposition des étudiants afin de mener à bien les cultures.
- Des partenariats pourront être tissés avec des établissements spécialisés comme l'Etablissement Public Local de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Saint-Germain en Laye / Chambourcy (plus communément appelé Lycée Agricole de Saint-Germain-en-Laye) ; l'association Permachambourcy⁷ ou le Quai des Possibles⁸ afin d'échanger savoirs et outils de permaculture et solliciter un accompagnement technique ainsi que des formations.

⁷ Depuis 2016, les bénévoles de l'association Permachambourcy, sous la direction d'Ecowise ont installé un écosystème permaculturel sur un terrain de 7300 m² : mise en place de haies, d'une serre, d'une mare, d'un composteur, d'un récupérateur d'eau, de ruches et de plusieurs zones de culture ainsi que d'une forêt-jardin.

⁸ www.lequaidespossibles.org

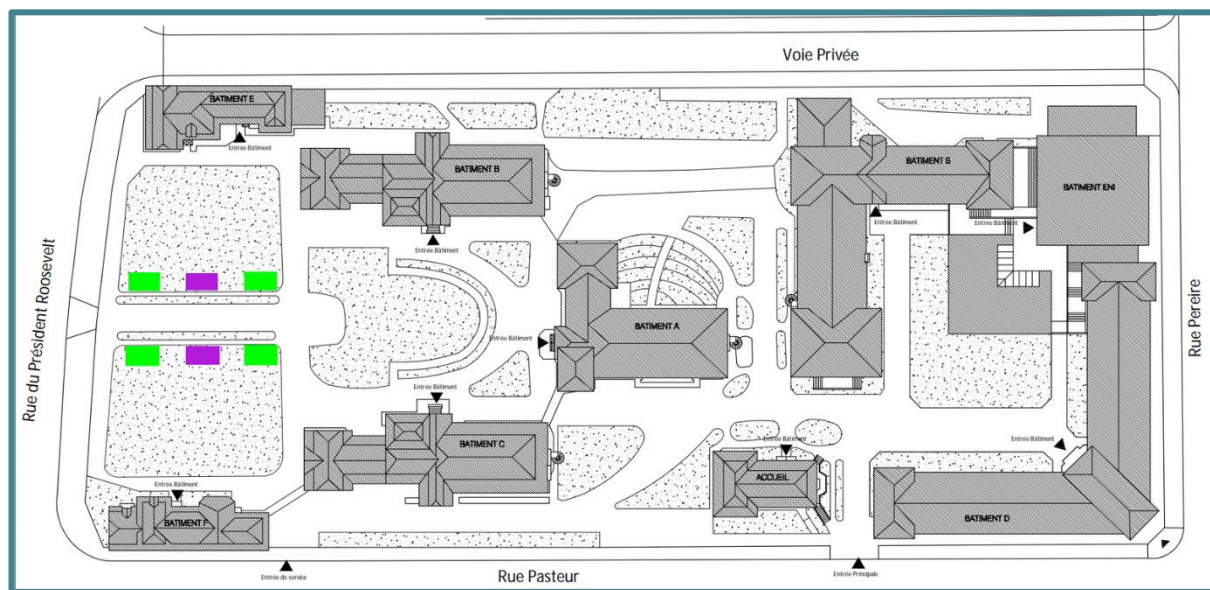


Figure 3 : Emplacement schématique des carrés potagers

- Ce plan montre donc précisément l'endroit où nous aimerions mettre nos carrés potagers. Les carrés verts représentent les carrés potagers expérimentaux et les violets représentent ceux étant composés de plantes vivaces.
- De plus, il nous semble qu'un projet de jardin devrait voir le jour dans la zone 4 de ce plan. S'il est possible de suivre la ligne directrice que nous proposons avec le Plan Vert dans l'imagination et la mise en place de ce jardin, cela serait appréciable pour la planète mais aussi pour les étudiants.
- Le but est d'allier au maximum le bien-être des étudiants à la cause écologique. Ainsi, nous avons notamment pensé à la possibilité de mettre une **spirale aromatique** dans ce jardin qui pourrait d'autant plus embellir la zone 4.



Figure 4. Plan schématique d'une spirale aromatique

Qui ? L'association Solidarités serait en charge de coordonner cette action.

Quand ? Tout au long de l'année.

Pour qui ? Tous les étudiants souhaitant participer à cette action devront s'inscrire préalablement auprès de l'association.

Comment ? 1. Inscription des volontaires. 2. Répartition des tâches. 3. Rapprochement avec les partenariats identifiés. 4. Formation. 5. Achat de matériel. 6. Calendrier des plantations.

Quel coût ? Environ 1000 euros pour l'achat de matériel.

PROPOSITION N°12 : CRÉER UN COMPOST ET L'ENTREtenir

Le projet de créer un espace dédié au compost s'inscrit dans notre volonté de réduire la production de déchets au sein du campus, tout en permettant d'une part de revaloriser les résidus végétaux issus de nos repas dans les résidences (les déchets végétaux du CROUS sont méthanisés, voir le chapitre 4), et en instaurant de l'autre une dynamique de sensibilisation pour les étudiants afin de les inciter à trier et consommer plus durablement. La terre générée par le compost pourra être utilisée pour les besoins du potager ou des autres espaces verts du campus. Malgré tout, le succès de ce projet réside dans la **rigueur** des étudiants.

- Le compost nécessite un entretien régulier, il faut l'aérer et veiller à contrôler son humidité pour éviter les mauvaises odeurs et la mauvaise qualité de la terre.
- La seconde contrainte concerne le type de déchets mis dans le compost. La bonne qualité de l'humus est garantie par la variété des résidus, il est tout aussi indispensable d'avoir un compost composé de

déchets humides issus des matières vertes que de déchets secs provenant de matières brunes. En saison automnale, l'ajout de feuilles mortes est aussi une alternative pour éviter de les jeter.

- En revanche certains déchets sont à proscrire (viande, poisson et autres déchets animaux, et agrumes notamment) il est impératif de ne pas y ajouter de matière organique animale pour éviter d'attirer rongeurs et nuisibles dans l'enceinte du campus. Pour éviter cela, un panneau récapitulatif réalisé par l'association Solidarités sera installé devant le composteur pour rappeler les bonnes règles d'utilisation (annexe 3).

- Afin de mesurer son efficacité, le premier composteur aura une capacité de 650 litres, et, en fonction de son succès et de la quantité de déchets récupérés, il pourra être remplacé par un modèle plus grand.

- D'une hauteur de 95cm pour une surface de 85x85cm, la structure du composteur sera composée de bois traité afin de résister à l'humidité et aux intempéries. Tout comme pour le potager, l'association Solidarités pourrait prendre en charge la coordination des étudiants pour l'entretien du compost et le respect du guide d'utilisation afin de garantir la pérennité de ce projet.



Figure 5. Différents types de composteurs

Qui ? L'association Solidarités serait en charge de coordonner cette action.

Quand ? A la rentrée 2021.

Pour qui ? Tous les étudiants engagés dans cette action.

Comment ? 1. Achat de matériel. 2. Formation. 3. Sensibilisation des étudiants au bon recyclage des déchets végétaux.

Quel coût ? Environ 200 euros pour l'achat du composteur et de matériel.

PROPOSITION N°13 : INSTALLER DES PLANTES DANS LES LOCAUX DE L'IEP

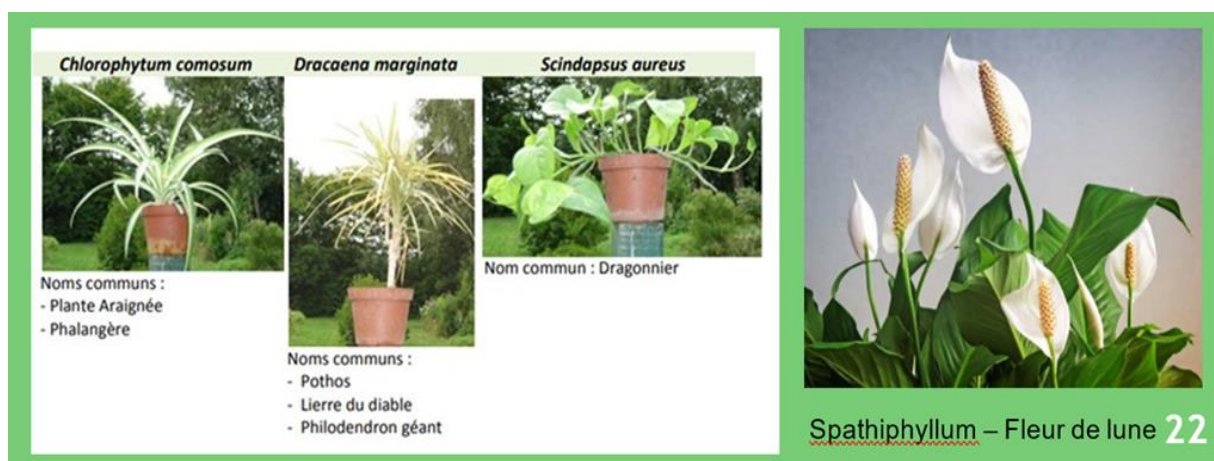
Enseignant.es, étudiants, personnel... De nombreux acteurs arpentent les couloirs des bâtiments. Afin de rendre plus agréable ces espaces de vie commune, installer des pots et végétaux dans les couloirs et salles de cours donnera un aspect convivial à notre lieu de travail.

Ces plantes devront respecter certaines contraintes. Tout d'abord, elles ne devront pas provoquer d'allergies aux individus présents dans ces espaces, mais elles devront également recevoir un **faible entretien** si nous voulons les conserver à long terme. Ainsi, les plantes à fleurs seront minimisées et les plantes grasses priorisées, surtout dans les espaces clos. Dans les espaces aérés, quelques plantes avec des fleurs pourront être installées. L'installation de ces plantes se fera dans un but purement esthétique et non grâce à leurs vertus purificatrices de l'air ambiant.

En effet, les plantes ne décarbonent pas les intérieurs où ne rendent pas l'air plus pur dans les endroits clos. Plusieurs études scientifiques ont été menées expliquant les conditions dans lesquelles une plante pourrait décarboner les intérieurs. **L'épuration de l'air existe bel et bien, mais à des niveaux infimes pour que cela puisse avoir des conséquences sur l'air que nous respirons.** Le rôle de la terre ajouté au rôle des feuilles produit un effet plus significatif, le mécanisme se nomme la biofiltration. C'est par l'action combinée de la terre et des feuilles que l'air au sein d'un environnement clos peut-être « purifié » de 20% au maximum. Ainsi notre but est d'agrémenter nos environnements de travail afin qu'ils soient plus agréables à vivre.

Voici quelques plantes qui s'accommodent des espaces clos et qui pourront être installées dans les salles de classes et/ou dans les couloirs :

- Chlorophytum comosum – Plante araignée
- Dracaena marginata – Lierre du diable
- Scindapsus aureus – Dragonnier
- Spathiphyllum – Fleur de lune



Qui ? L'Administration serait en charge de coordonner cette action.

Quand ? Pas de contraintes de calendrier

Pour qui ? Tous les étudiants.

Comment ? 1. Concertation. 2. Achat des plantes et du matériel. 3. Installation

Quel coût ? A chiffrer en fonction du nombre de plantes choisies et des espèces.

PROPOSITION N°14. INSTALLER DES RUCHES SUR LES TOITS

REPÈRES

Aussi paradoxal et déroutant que cela puisse paraître, les villes constituent aujourd'hui un refuge fertile et sain pour nos abeilles. Même si elles souffrent de pollution atmosphérique aux oxydes d'azote, l'air urbain est en réalité bien plus vivable pour nos butineuses que les zones agricoles où elles survivent difficilement à l'épandage d'intrants chimiques. Pour preuve, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF)⁹ affirme que : « les colonies d'abeilles vivent aujourd'hui mieux en ville que dans la plupart de nos campagnes en raison de l'absence de traitements phytosanitaires agricoles, d'une température légèrement supérieure et d'un enchaînement de floraisons souvent plus régulier ». Selon Olivier Darné, apiculteur, « la ville n'est pas par essence une terre de miel mais aujourd'hui le réflexe de l'abeille est d'aller là où se trouve un butin sain, c'est à dire dans les jardins publics, sur les balcons fleuris ou sur les étalages des magasins de fleurs vivantes en pot ».

Extrait de « L'apiculture urbaine se porte bien », article paru dans Nature&Progrès (2014). C.Cros

Les étudiants inscrits dans la démarche de recherche d'initiatives locales et globales dans le cadre des réunions préparatoires de la COP2 ont, courant mars 2021, proposé à la Direction de l'IEP d'installer des ruches. Cette proposition a reçu un accueil très positif et la Direction a accepté que plusieurs ruches soient installées sur les toits du campus de l'IEP. Ce type de projet présente un grand intérêt pédagogique pour les étudiants et les enseignants mais surtout pour notre environnement immédiat. En effet, les abeilles participent à la croissance des arbres, des fleurs et des plantes et sont une espèce indispensable et pourtant en voie de disparition. Elles jouent un rôle fondamental dans des écosystèmes complexes, reliés les uns aux autres, permettant ainsi à une grande variété d'espèces différentes de coexister. L'installation de ces ruches permettra de contribuer à notre échelle à la **préservation de l'espèce, d'accentuer la pollinisation des espaces verts mais aussi de dynamiser l'IEP** autour de ce projet commun. Il s'agit d'encourager le processus du développement du tissu vivant de notre planète. Cette mesure, qui est porteuse de nombreux avantages, n'est absolument pas dangereuse contrairement à l'image que nous en avons. L'établissement devra alors mettre en place un processus de vérification et de sécurisation des toits de l'IEP pour bien s'assurer qu'ils forment un endroit favorable à la prolifération d'abeilles.

⁹ <http://www.unaf-apiculture.info>

- Les ruches doivent se trouver **à plus de 20 mètres des habitations ou d'une voie publique** : prescription de distance qui ne s'applique pas si le rucher est entouré d'un mur, d'une haie continue d'au moins deux mètres de haut. Ainsi un rucher entouré d'un mur de deux mètres de haut peut être, au regard de la loi, installé n'importe où. Il faudra donc vérifier préalablement la réglementation en vigueur dans le département des Yvelines au moment de l'installation.
- La solution la plus facile lorsque l'on débute en apiculture est d'acheter une **ruche déjà peuplée**. Ainsi, elle sera productive dès le début et nous ne perdrons pas de temps. Le prix d'un essaim d'abeilles déjà peuplé est d'environ 250 €. A cela s'ajoutent les coûts de l'assurance, de l'outillage, de l'apiculteur, etc. Il sera donc nécessaire d'établir un budget prévisionnel détaillé.
- Pour aborder ce projet le plus sereinement nous devons faire appel à un apiculteur vivant à proximité de l'IEP pour l'achat, la mise en place et le suivi de ces ruches (entretien, récolte du miel, suivi de l'état de santé des abeilles, etc.).
- Pour contribuer à l'épanouissement et au respect de la faune et de la flore, il faudra s'assurer que le cadre de vie saint-germanoises offre la possibilité aux abeilles de se développer dans une zone vierge de secteurs jardiniers utilisant des produits chimiques. Il sera important de planter en contrebas dans les jardins des fleurs mellifères afin d'alimenter nos abeilles.



Figure 6. Ruches sur les toits de l'Université Lyon 2

Qui ? L'association Solidarités et l'Administration seraient en charge de coordonner cette action.

Quand ? Pas de contraintes de calendrier.

Pour qui ? Tous les étudiants.

Comment ? 1. Identification d'un apiculteur. 2. Concertation autour de l'emplacement des ruches. 3. Achat des essaims et du matériel. 3. Installation. 4. Calendrier de suivi.

Quel coût ? Environ 1000 euros.

IV. Indicateurs

- Productions de légumes, de fleurs, plantes aromatiques
- Questionnaire sur les retours des participants
- Questionnaire sur l'utilisation du compost
- Poids de compost produit après un an
- Nombre de ruches installées
- Nombre d'essaims réellement en activité

Chapitre 4 : Restauration dans le campus

Nous avons d'abord entamé un état des lieux détaillé de l'offre alimentaire présente ou à venir sur le site de Saint-Germain-en-Laye. Cette première étape a orienté notre réflexion autour de deux grands pôles alimentaires : le restaurant universitaire du CROUS et la future cafétéria associative. Nous avons alors décliné les grandes orientations du Plan Vert d'avril 2020 en des objectifs plus concrets pour chacun de ces espaces. Coûts, calendrier, organisation : nous avons tenté de penser tous les aspects.

I. État des lieux

Le restaurant universitaire du CROUS constitue actuellement **l'unique offre alimentaire** proposée aux étudiants et personnels, avec un self proposant des plateaux repas et une brasserie délivrant une offre de restauration rapide (sandwiches froids, Pasta boxes, boissons...).

Le restaurant de Saint-Germain-en-Laye (78) est l'un des plus petits du CROUS de Versailles, avec 2548 repas par mois en 2019 (hors été) pour les étudiants de l'IEP et de l'INSPÉ. Cette petite échelle implique certaines contraintes, mais aussi des possibilités d'agir rapidement.

Fournisseurs et qualité

Le restaurant universitaire de Saint-Germain-en-Laye est, depuis sa création, approvisionné par la **cuisine centrale de Villetaneuse** (93), site de production à grande échelle. Par conséquent, les repas sont préparés trois jours à l'avance, et les commandes sont passées près de trois semaines auparavant, ce qui explique également des difficultés dans l'ajustement du nombre de repas.

Il arrive même parfois que le restaurant ne soit pas livré, ce qui explique pourquoi les agents du CROUS disposent de nourriture en réserve, pour pallier ces éventuels manquements. Les agents ont d'ailleurs la charge de préparer les entrées et les desserts.

Les sandwiches de la brasserie proviennent de la **cuisine de Neuville** (95), un autre restaurant universitaire de Cergy Paris Université (CYU). C'est Adriana Da Silva Braz, qui a la charge de la brasserie, qui les prépare tous les matins sur place avant de se rendre sur le site de Saint-Germain-en-Laye avec.

Au début de l'année 2021 cependant, le site de Saint-Germain-en-Laye devrait être rattaché aux cuisines de Neuville (95). Les étudiants de l'IEP bénéficieront donc exactement des mêmes repas que leurs camarades de ce campus. Il y aura ainsi une plus grande fraîcheur des aliments et des repas cuisinés à une échelle moins industrielle par des chefs du CROUS.

REPERES

23 542 : le nombre de repas servis en 2019, soit 2548 repas par mois hors été.

1er semestre 2021 : Le site de Saint-Germain-en-Laye est approvisionné par les cuisines de Neuville, gage d'une plus grande fraîcheur et d'une meilleure qualité.

Le restaurant universitaire

- Lors de notre entretien avec Nawel Qasmi, Directrice des sites de l'Université de Cergy pour le CROUS de Versailles le 10 novembre 2020, celle-ci nous a confirmé que **les objectifs fixés par la loi EGalim étaient déjà atteints** sur l'Académie de Versailles. Madame Qasmi nous a précisé que le CROUS privilégie pour ce faire **une politique de labels** tels que le Label Rouge ou la Pêche Durable
- **Les appels d'offre des CROUS sont passés à l'échelle nationale** afin de faire des économies d'échelle, ce qui ne facilite pas l'incorporation de circuits courts. Cette donnée complique la possibilité de modifier l'offre de restauration à l'échelle de notre restaurant universitaire. Le CROUS de Versailles s'appuie toutefois sur des producteurs locaux pour les fruits par exemple.
- Toutefois, il est à noter que cette évaluation du respect des exigences de la loi s'effectue sur **l'ensemble de l'académie de Versailles**, et donc ne concerne pas systématiquement les repas servis à Saint-Germain-en-Laye. Par ailleurs, nous n'avons pu obtenir plus de renseignements sur la part exacte d'aliments de qualité et ceux issus de l'agriculture biologique, ni sur les fournisseurs du CROUS de Versailles.

Les Lundis verts

- Les Lundis Verts¹⁰ sont nés d'une résolution lancée en janvier 2019 par deux chercheurs, Laurent Bègue, professeur de psychologie sociale et Nicolas Treich, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), adoptée puis relayée par près de 500 personnalités en France. Ils consistent à **remplacer la viande et le poisson par une alternative végétarienne chaque lundi**.
- Le CROUS de Versailles, conformément aux engagements du CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), s'est engagé à mettre en œuvre cette initiative. Néanmoins, d'après nos propres constats, les Lundis verts ne sont pas toujours respectés sur notre campus. Nous avons fait remonter cette information auprès de Madame Qasmi lors de notre entretien, qui s'est engagée à la vérifier régulièrement.

¹⁰ <https://www.lundi-vert.fr>

Elle nous a également renvoyés au changement dans la chaîne d'approvisionnement prévu en début d'année 2021 pour s'assurer du bon suivi des Lundis Verts.

REPERES

Loi EGalim (2018) : 50 % de produits de qualité et durables, dont 20% issus de l'agriculture biologique d'ici 2022 en restauration collective¹¹.

Lundis Verts : Remplacer chaque lundi la viande et le poisson par des produits végétariens¹².

Repas végétariens : Il n'y actuellement pas de substituts à la viande et au poisson tous les jours à Saint-Germain-en-Laye.

Projet de loi n° 3875 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (10 février 2021). Une option végétarienne quotidienne est rendue obligatoire dès 2023 en restauration collective, et « seulement dans les lieux où il existe déjà plusieurs choix de repas possibles »¹³.

Le restaurant universitaire

- Quant à proposer des repas végétariens tous les jours comme le vante l'affiche du CROUS de Versailles, ce n'est pas encore le cas sur notre site. Des substituts à la viande et au poisson ne sont, en effet, pas proposés tous les jours au RU de l'IEP Saint-Germain-en-Laye, et la solution pour un étudiant végétarien consiste à demander plus d'accompagnement dans son assiette pour compenser la quantité d'aliments. Cela s'explique notamment par le faible nombre de repas.

- Nous n'avons eu, sur ce dernier point, aucun engagement de Madame Qasmi. Il semblerait opportun de la rencontrer de nouveau, une fois que l'approvisionnement depuis les cuisines de Neuville sera pleinement mis en œuvre, pour déterminer ce qu'il est possible de faire.

¹¹ <https://agriculture.gouv.fr/les-mesures-de-la-loi-egalim-concernant-la-restauration-collective>

¹² <https://www.lundi-vert.fr>

¹³ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3875_projet-loi#D_Article_11. Projet de loi voté le 4/05/2021



Figure 6. Affiche sur les Lundis Verts. Source : site Internet du CROUS de Versailles.

Les déchets et leur tri.

C'est la **principale faiblesse** du restaurant universitaire du campus.

REPERES

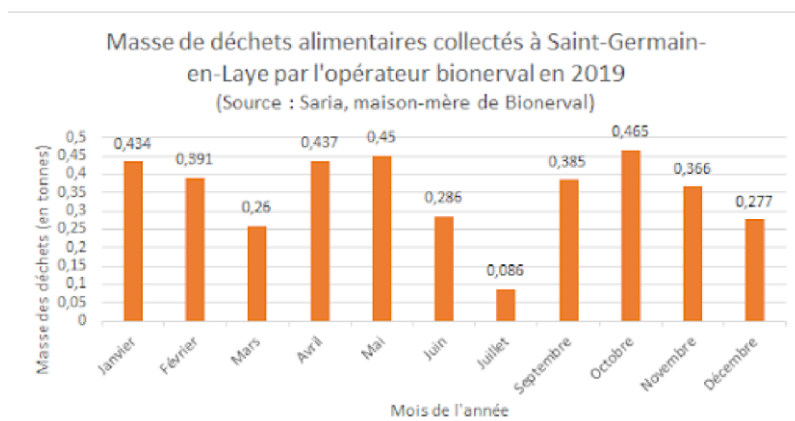
1er semestre 2021 : installation prévue d'une plonge et mise en place d'une vaisselle "en dur".
Retards dus à la crise sanitaire.

Deux mobilisations étudiantes ont déjà eu lieu sur le sujet en avril 2017 et en octobre 2018, avec le soutien de l'administration, afin d'abolir les couverts en plastique. Depuis, les couverts sont **en matériaux biosourcés**, issus de la biomasse végétale. Il était donc temps de **mettre fin aux couverts à usage unique**, car le meilleur moyen de réduire les déchets reste de ne pas les produire.

Lors de notre entretien, Madame Qasmi nous a annoncé l'installation d'une plonge au début de l'année 2021, permettant de mettre fin à la vaisselle à usage unique. Il y aura donc une véritable réduction du volume de déchets au sein du restaurant universitaire.

Ce passage à une vaisselle "en dur" permettra également de faciliter le **tri**, qu'il est difficile d'effectuer aujourd'hui d'après nos propres expériences et nos échanges avec d'autres étudiants. La **signalétique** au-dessus des poubelles apparaît comme un véritable point noir qu'il convient de corriger. Car il restera des déchets **plastiques, papiers et aluminium notamment**, après la disparition de la vaisselle à usage unique : pots de yaourts, emballages plastiques, canettes, ... Ces déchets sont aujourd'hui ramassés comme pour l'ensemble des ménages par Veolia pour le compte de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine. Si certains peuvent être recyclés, d'autres finissent avec les ordures ménagères car non recyclables. Il est difficile d'estimer la quantité de ces déchets, d'autant plus avec le changement de vaisselle. Les leviers d'actions sur ces déchets sont très restreints, mais il convient de veiller à ce que les déchets recyclables puissent l'être en améliorant le tri et donc la signalétique.

Concernant les **déchets alimentaires**, ils représentaient 3,8 tonnes de pour l'année 2019. Ces déchets sont aujourd'hui déjà **valorisés par méthanisation**. C'est la société Bionerval qui les collecte et les transporte jusqu'à son méthaniseur d'Etampes (91). La méthanisation permet de produire de l'électricité par la dégradation de la matière organique. Les déchets alimentaires du restaurant universitaire ont ainsi permis de produire 1 343 Kwh d'électricité en 2019, soit 40% de la consommation électrique annuelle d'une famille d'après les chiffres de l'Ademe.



REPERES

3.8 tonnes : les déchets alimentaires produits en 2019 sur le site du restaurant universitaire de Saint-Germain-en-Laye

343 Kwh : la quantité d'électricité en méthanisant les déchets alimentaires du RU, soit 40% des besoins électriques d'une famille.

La cafétaria associative, qu'est-ce que c'est ?

- Les cafétérias associatives sont en pleine expansion sur les campus des universités et des grandes écoles. Une cafétéria associative a plusieurs caractéristiques : sans but lucratif, organisée comme un lieu de vie, de rencontres, de convivialité, et, comme son nom l'indique, gérée par une association.
- Elles ne doivent pas être confondues avec les cafétérias solidaires, où le café coûte deux fois son prix, le delta étant reversé à une association. Ce modèle est peu adapté à une demande étudiante aux ressources financières souvent contraintes.

- Les cafétérias associatives sont d’abord nées en dehors du monde étudiant, dans de petites villes ou villages, qui ont perdu leurs petits commerces de proximité, dont les bars. Il y a donc un vrai enjeu de **sociabilité** derrière ces structures.
- Ces cafés reposent principalement sur le bénévolat. Au-delà des investissements, le fonctionnement de ces cafés repose principalement sur l'autofinancement.
- Des cafétérias associatives se créent depuis quelques années sur **les campus universitaires**, en France et à l'étranger. Nous aurons donc des sources d'inspiration.



Figure 7. La cafétéria associative de l'Université de Luxembourg (Allemagne)

La cafétaria associative : le projet sur le campus de l'IEP.

- L'installation d'une cafétéria associative sur le campus de l'IEP était une proposition forte du Plan Vert, qui a été rapidement soutenue par l'administration de l'IEP.
- Cette idée s'intègre dans un projet plus vaste de travaux sur le campus. Plusieurs bâtiments doivent être réaménagés, notamment le bâtiment qui accueille actuellement les deux amphithéâtres et l'aquarium. Il est ainsi prévu de construire un nouvel étage sur **l'actuelle terrasse** et d'y établir une **salle de convivialité**, reliée à la bibliothèque.
- En décembre 2018, la note à l'attention du Président du Département, collectivité propriétaire des murs, fait une description du projet architectural retenu : *“L'aménagement de cette terrasse en une grande salle d'un seul tenant quotidiennement utilisée comme salle de convivialité / cafétéria associative et transformable en salle de réception comblerait un triple manque sur le site.”*
- La cafétéria associative possède donc une contrainte majeure : elle devra être **transformable rapidement en lieu de réception**. Elle reste cependant conçue à la fois comme un lieu de **convivialité** et de **consommation**. La note propose un visuel potentiel de la future salle, pour laquelle 700 000 euros sont prévus.



Figure 8. Le projet architectural retenu (note interne, 2018)

REPERES

700 000 euros : budget prévu pour la création de la nouvelle salle de convivialité à la place de la terrasse située au-dessus du bâtiment des amphithéâtres.

Septembre 2021 : date prévue de livraison de la nouvelle salle de convivialité, retardée à cause de la crise sanitaire.

- **Dans le cahier des charges, figurent les points suivants :**
 - Un comptoir de cafétéria
 - Du mobilier modulable
 - Un espace vitré offrant une ouverture sur l'extérieur du campus
 - Une capacité d'accueil de 150 à 200 personnes lors de réceptions
 - Une communication avec le futur « learning center », qui remplacera la bibliothèque actuelle.
- La première date de livraison estimée était septembre 2021, en même temps que la nouvelle bibliothèque universitaire. Cependant, en raison de la pandémie de Covid-19 et des confinements successifs, cet agenda se retrouve bousculé. Le projet de cafétéria étant relativement neuf et les échéances de livraison plutôt floues, il nous a semblé difficile de travailler sur son fonctionnement concret au quotidien. Nous souhaitons donc partager notre conception de ce que peut être la cafétéria associative et des premières propositions d'aménagements, à retrouver dans la section suivante « Propositions ».

Au-delà du RU et de la cafétéria, L'offre de la nouvelle résidence étudiante

- La nouvelle résidence étudiante "Thérèse Papillon" livrée à la fin de l'année 2020 et dans laquelle les premiers étudiants s'installent dès à présent, offrira un point de restauration.
- Ce point de restauration sera d'abord réservé aux locataires. Il sera assuré par un établissement du centre de Saint-Germain-en-Laye, Fresh and Mix, bar à salades qui offre des produits frais, verts, artisanaux et à des prix raisonnables.
- Aucune échéance n'est pour le moment prévue pour l'installation de ce point de restauration, du fait du contexte sanitaire.



Figure 9. Image d'intention de la nouvelle résidence (ville de Saint-Germain-En-Laye)

L'offre associative

Les associations étudiantes proposent ponctuellement des ventes de boissons ou de gâteaux afin de financer leurs activités. Secondaires sur le plan alimentaire, ces diverses offres constituent surtout des moments de convivialité et d'animation du campus, qu'il faut intégrer dans nos réflexions sur l'opérationnalisation du Plan Vert, notamment sur la cafétéria associative.

Les machines de distribution automatique

Au-delà du restaurant universitaire, l'offre d'alimentation reste marginale sur le campus. On compte :

- Deux machines de distribution automatique, qui proposent des snacks sucrés et des boissons.
- Trois machines à cafés dont deux se situent au sein du restaurant universitaire et une au premier étage du bâtiment D.

S'il semble difficile d'agir sur les premières car nous n'avons aucun levier sur les aliments proposés, la problématique des gobelets en plastique sur les trois machines à café a été soulevée.

Les responsables du CROUS de Versailles prévoient un renouvellement du parc de distributeurs de boissons chaudes entre février et avril 2021. Les nouvelles machines devraient être équipées de l'option « **détection de mug** », permettant à tout usager de placer son propre récipient en lieu et place d'un gobelet en plastique fourni par la machine.

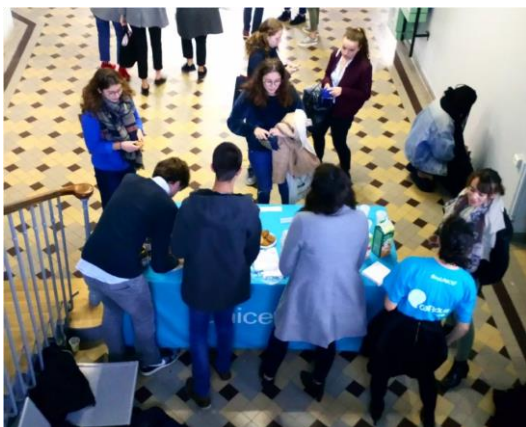


Figure 10. Vente de gâteaux organisés par les associations étudiantes de l'IEP.

REPERES

2nd semestre 2021 : renouvellement des machines à cafés, avec une option « détection de mug »

II. Synthèse des propositions

PROPOSITION N°15. Informer sur la valorisation des déchets alimentaires du RU par méthanisation

PROPOSITION N°16. Améliorer la signalétique pour renforcer le tri et le recyclage des déchets

PROPOSITION N°17. Offrir un Ecocup à l'entrée à Sciences Po Saint-Germain afin d'en promouvoir l'usage

PROPOSITION N°18. Équiper la cafétéria associative dans une logique d'économie circulaire

PROPOSITION N°19. Aménager la cafétéria associative dans une logique d'économie circulaire

PROPOSITION N°20. Mettre en place un frigo solidaire au sein de la cafétéria associative

PROPOSITION N°21. Approvisionner la cafétéria associative de manière locale et durable

PROPOSITION N°22. Faire de la cafétéria associative un lieu de convivialité et d'échanges sur les enjeux écologiques

PROPOSITION N°23. Privilégier une cafétéria associative autofinancée et aux prix raisonnables

III. Propositions

PROPOSITION N°15 : INFORMER SUR LA VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE PAR MÉTHANISATION

Les déchets alimentaires étant déjà valorisés par méthanisation, il ne convient pas de modifier cette organisation selon nous.

Que faire ? Cette information est très peu connue des étudiants. Il semble donc important de **communiquer** sur la valorisation des déchets alimentaires, en affichant par exemple la quantité d'énergie produite. Ces affiches pourraient être réalisées par CAST ou Solidarités, en partenariat avec le Bureau des Arts (BDA).

Scénario alternatif : utiliser les déchets du restaurant universitaire pour le futur compost du campus. La directrice des sites de l'Université de Cergy du CROUS de Versailles nous a assuré qu'une telle démarche était possible, et qu'elle se pratiquait sur le campus de Nanterre. La seule condition fixée par le CROUS est celle de la traçabilité des déchets.

Pourquoi ne privilégions-nous pas ce scénario alternatif ?

- Cela nécessite des manipulations des agents du restaurant universitaire et des étudiants : il faut s'assurer que le tri est bien effectué, acheminer les déchets jusqu'au compost, en plus de gérer ce compost.
- Cela nécessite qu'une association du campus en prenne la charge et la responsabilité.
- La demande en compost sur le campus sera très faible vu les autres projets, et ne nécessite donc pas une telle quantité de déchets alimentaires. Le compost pourra être alimenté par des déchets végétaux produits dans les logements étudiants (voir le chapitre III sur les espaces verts).

PROPOSITION N°16 : AMÉLIORER LA SIGNALÉTIQUE POUR RENFORCER LE TRI ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

La fin de la vaisselle jetable devrait sensiblement améliorer le tri. Mais la signalétique au-dessus des poubelles reste cependant un point noir.

Notre proposition : CAST et Solidarités pourraient faire plusieurs propositions de nouvelles signalétiques, soumises aux votes des étudiants pour qu'elles leur conviennent au mieux. Nous pensons qu'elles doivent être plus exhaustives que la signalétique actuelle, en listant par exemple des déchets habituels allant dans la poubelle dédiée aux déchets végétaux (pour la méthanisation) et ceux allant dans la poubelle papier (pots de yaourt, emballages de fromage, ...)

Pour les autres déchets comme les canettes en aluminium, il ne semble pas opportun de les collecter au CROUS alors qu'elles sont justement faites pour être emportées. On peut alors imaginer un point de collecte au 1er étage du bâtiment D, géré par Solidarités.

Cette amélioration du tri doit permettre de s'assurer que le moins de déchets possibles terminent aux ordures ménagères. Seuls quelques déchets, comme certains plastiques ne pouvant être recyclés, doivent finir dans cette poubelle.

On peut imaginer prendre attache ponctuellement avec Adriana Da Silva, afin de voir s'il y a des problèmes de tri régulièrement constatés et s'il s'améliore, et ainsi adapter la signalétique au besoin. La directrice des sites de l'Université de Cergy du CROUS de Versailles s'est dite ouverte à toute proposition de signalétique qui permettrait d'améliorer le tri.

PROPOSITION N°17 : OFFRIR UN ÉCOCUP À TOUS LES ÉTUDIANTS ENTRANT À SCIENCES PO SAINT-GERMAIN

D'ici l'été 2021, les machines à café du CROUS devraient disposer de l'option "détection de mug".

Afin d'encourager cette pratique, il semble pertinent d'ajouter **un éco-cup dans le kit de bienvenue** adressé aux étudiants à leur entrée à l'IEP. L'écocup deviendra alors banal sur notre campus. Une part de la commande d'écocup sera également gérée par la cafétéria associative.

Qui ? L'Administration de l'IEP serait en charge de cette action.

Quand ? Chaque rentrée de septembre.

Pour qui ? Les 1ères années et les étudiants entrant à Sciences Po Saint-Germain.

Comment ? Identifier une entreprise spécialisée dans la sérigraphie. Le logo de l'école pourrait être inscrit sur les écocup.

Quel coût ? Il faut compter entre 410 et 650 euros pour 1200 écocup, sachant que plus la quantité est importante, plus le prix à l'unité est faible (voir les devis en annexe 4).

PROPOSITION N°18 : ÉQUIPER LA CAFÉTÉRIA DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'est un espace de convivialité qui manque dans notre école à l'heure actuelle. Elle doit être pensée comme un véritable lieu de vie sur le campus, où pourraient se retrouver les étudiants pour discuter. Il convient aussi d'y organiser des événements, notamment associatifs, la salle disposant d'un espace suffisant pour être utilisée comme un lieu de réception.

Cette proposition permet d'inscrire pleinement la cafétéria associative dans un objectif zéro déchet. Ce critère est la preuve d'un engagement écologique fort et va se retrouver dans toutes les propositions concernant la cafétéria. Cela permettra, par ailleurs, de sensibiliser tous les usagers (consommateurs et bénévoles) à la réduction de leurs déchets personnels et de valoriser ce lieu. Ouverte sur son environnement, la cafétéria pourra aussi se démarquer en s'approvisionnant auprès de partenaires locaux.

1. Lancer un appel à récupération de vaisselle

C'est une bonne pratique empruntée à la cafétéria de Sciences Po Paris.

Il semble pertinent de faire appel à la solidarité étudiante, qui fait régulièrement ses preuves lors des collectes au sein de l'IEP (pour le CRIT, par Solidarités, ...). Si chaque étudiant apporte une tasse de café, un mug ou une petite cuillère, la cafétéria devrait se doter d'un stock suffisant pour fonctionner correctement. Une telle campagne permettra d'abord de doter la cafétéria d'une vaisselle, mais également de fédérer les étudiants autour du projet.

Pour encourager la pratique, on peut imaginer une récompense symbolique, comme par exemple un premier café gratuit en cas de don de vaisselle.

Qui ? Les étudiants et les usagers du campus.

Quand ? Dès la rentrée.

Pour qui ? L'ensemble du campus.

Comment ? L'association en charge de gérer la cafétéria associative (probablement Solidarités) via les groupes Facebook.

Quel coût ? Aucun.

2. Acquérir une machine à café d'occasion

Afin de concrétiser cette logique d'économie circulaire dans l'équipement de la cafétéria, l'achat de la machine à café peut se faire d'occasion.

Outre une logique écologique, l'achat d'une machine d'occasion plutôt qu'une machine neuve (autour de 1000 euros) est plus rentable.

Qui ? L'Administration de l'IEP est en charge d'équiper la cafétéria associative à son commencement.

Quel coût ? Il faut compter entre 150 et 350 euros selon les annonces.



Expresso combiné magimix gamme professionnel

150 €



Machine a café RIMINI

250 €

23/01/2021 à 19:42

3. Doter la cafétéria d'une consigne d'écocup

La cafétéria associative disposera d'écocup en réserve, qui fonctionneront sous le modèle de la consigne. Ces gobelets pourraient être prêtés aux étudiants ayant oublié ou perdu le leur. Un montant symbolique serait conservé au comptoir de la cafétéria, jusqu'à ce que l'étudiant rapporte l'éco-cup

Qui ? L'Administration de l'IEP mettrait à la disposition de la cafétéria associative une part du stock d'éco-cup.

Quel coût ? Se reporter au coût des écocup, mentionné en annexe 4.

PROPOSITION N°19 : AMÉNAGER LA CAFÉTÉRIA DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1. Le réemploi comme source de l'aménagement

- Pour faire vivre la logique d'économie circulaire dès l'aménagement du lieu, nous pensons que les meubles peuvent être issus du réemploi. Il est ainsi possible de se fournir auprès de la communauté Emmaüs de Bougival, pour la totalité ou la grande majorité des achats, ce qui réduira aussi les coûts.
- Le mobilier doit pouvoir être déplacé car cette nouvelle salle aura plusieurs usages. Il doit donc être peu volumineux. L'aménagement peut ensuite s'inspirer des bonnes pratiques d'autres cafétérias associatives de campus.

- Il nous semble important de créer de petits espaces faits de quelques sièges autour d'une table pour créer de la convivialité, et quelques espaces individuels. Quelques tabourets doivent être également prévus le long du comptoir.

Qui ? L'Administration de l'IEP prend la charge de l'aménagement de ce nouvel espace. Cela devra se faire en lien avec Solidarités, qui devrait gérer le lieu et l'ensemble des étudiants.

Auprès de qui ? La communauté Emmaüs de Bougival.

Quel coût ? Il est aujourd'hui difficile d'estimer un coût pour l'aménagement, alors même que les travaux n'ont pas débuté.

2. Associer les étudiants et les associations à l'aménagement de la cafétéria

Outre Solidarités, qui devrait être en charge de la cafétéria, le Bureau des Arts (BDA) peut être associé pour embellir le lieu, et notamment la décoration des murs.

Les associations, tout comme les représentants des étudiants, doivent par ailleurs être mieux associés à l'élaboration de ce lieu et être informés sur l'avancée et la forme des travaux. Cela permettra d'autant plus de susciter l'engouement.

PROPOSITION N°20 : METTRE EN PLACE UN FRIGO SOLIDAIRE AU SEIN DE LA CAFÉTÉRIA

Il s'agit d'une proposition permettant d'illustrer la solidarité étudiante, dont la pandémie actuelle montre l'importance.

- Nous proposons la mise en place d'un frigo solidaire, permettant aux étudiants de déposer dans un frigo des aliments qu'ils ne pensent pas pouvoir manger ou boire, afin que d'autres étudiants les récupèrent.
- Du fait des normes sanitaires, il semble important que le frigo soit directement géré par les permanenciers de la cafétéria, afin d'étiqueter la nourriture déposée, en indiquant notamment la date de dépôt.
- Si certains aliments venaient à rester trop longtemps, les produits secs pourraient être confiés à des œuvres caritatives de la ville avec lesquelles Solidarités a déjà des contacts.
- Les fruits, légumes et le pain pourraient être compostés. Le reste devrait malheureusement être jeté après date de péremption.

Scénario alternatif : plutôt qu'un frigo solidaire, une boîte à don pourrait être mise en place. Les normes sanitaires sont bien moins contraignantes, l'objectif étant pour les étudiants de déposer des denrées non

périssables dans une boîte disposée dans la cafétéria. Ces denrées sont ensuite données aux associations caritatives de la ville.

Les deux scénarios présentés ne sont pas incompatibles et peuvent donc être menés de front : le frigo solidaire serait une initiative permanente quand la boîte à dons pourrait être mise en place avant l'hiver.

Qui ? Solidarités gérerait le frigo solidaire. L'administration de l'IEP équiperait la cafétéria du frigo.

Ressources : Le site Frigotroc¹⁴ et l'exemple des frigos solidaires à Paris.

PROPOSITION N°21 : APPROVISIONNER LA CAFÉTÉRIA DE MANIÈRE LOCALE ET DURABLE

1. S'approvisionner en produits en lien avec le Quai des Possibles

Le Quai des Possibles, situé dans l'ancienne gare Grande Ceinture de Saint-Germain-en-Laye, est un acteur local important, qui a lancé au début de l'année sa propre cafétéria.

Après s'être entretenus avec ses responsables¹⁵, faire des commandes communes avec le Quai nous a semblé la meilleure solution. Il conviendra donc de se rapprocher de Lila Bérard, chargée de la cafétéria associative du Quai des possibles, pour préparer l'approvisionnement de notre cafétéria associative.

Le Quai a fait le choix de s'approvisionner auprès de producteurs locaux, privilégiant ainsi les circuits courts. Plusieurs produits proposés au Quai des possibles pourraient ainsi être proposés sur notre campus :

- Des biscuits salés et sucrés proposés par "Les Deux Gourmands", installée à Crespières (Yvelines). L'entreprise propose des produits à 20 euros le kilo.

¹⁴ <https://frigotroc.fr/>

¹⁵ Voir annexe 7 « contacts utiles »

- Des cookies proposés par "Pierre et Tim", basée à Versailles : les cookies sont proposés à 1,10 € et les ingrédients sont issus de l'agriculture biologique.
- L'association l'Amarante de Maisons-Laffitte propose des pommes yvelinoises issues de l'agriculture biologique entre 2,50 et 3,50 € le kilo. L'association demande un minimum de 5kg par commande, d'où l'importance de grouper les commandes avec le Quai.
- La Coop'J des Mureaux proposera prochainement des tisanes issues des jardins familiaux de la ville à des prix raisonnables.
- Des bouteilles de thé vert infusé aux différentes saveurs sont proposées par Kanopée Kombucha, installé dans la vallée de Chevreuse. Le prix de ces bouteilles de 400ml oscille entre 2,5 et 3 euros et un système de consigne est proposé (20 centimes par bouteille) ce qui conduit à des prix plus attractifs pour les étudiants.
- Cette offre peut être complétée par l'achat d'autres produits (fruits secs ou de petits biscuits spéculos par exemple) auprès de la Biocoop de Chambourcy ou tout autre magasin bio, ce qui permettra également de tester de nouveaux produits régulièrement.
- Cette offre reste limitée, mais qualitative, ce qui nous semble pertinent pour maîtriser les coûts, au moins au lancement du projet.

2. Un café équitable et issu de l'agriculture biologique

- Le café sera certainement l'un des produits les plus demandés par les étudiants.
- Difficile de trouver un café produit localement, mais possible d'en avoir un issu de l'agriculture biologique et du commerce équitable.
- Nous proposons par exemple le café en grain de la marque Café Michel disponible en livraison à partir de 12 euros le kilo.
- L'expresso coûterait ainsi 12 centimes à produire pour la cafétéria.

Qui ? L'association en charge de la cafétéria associative : Solidarités.

Avec qui ? Le Quai des Possibles et la Biocoop de Chambourcy notamment.

3. Des produits d'entretien fait maison et neutres

Les responsables devront veiller à la propreté de l'espace. Cela peut se faire avec des produits naturels, limitant les produits ménagers classiques. Utiliser du savon noir, du vinaigre blanc ou encore du bicarbonate de soude est amplement suffisant pour nettoyer un espace de restauration.

C'est une solution par ailleurs bien moins coûteuse.

Qui ? L'association en charge de la cafétéria associative : Solidarités.

Avec qui ? La Biocoop de Chambourcy ou Naturalia à Saint-Germain-en-Laye.

PROPOSITION N°22 : FAIRE DE LA CAFÉTÉRIA ASSOCIATIVE UN LIEU DE CONVIVIALITÉ ET D'ÉCHANGES SUR LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

1. Organiser des évènements associatifs dans la cafétéria

- Les associations pourraient utiliser la cafétéria associative pour se réunir ou organiser leurs ventes de gâteaux, plutôt que d'utiliser le hall du bâtiment D et des salles.
- Des débats de la Table ronde à la vente de roses de l'UNICEF : la cafétéria deviendrait ainsi un lieu de la vie associative de notre école et serait régulièrement animée, à différentes heures de la journée.
- Cela nécessite notamment la mise en place d'un calendrier permettant à une association de réserver la salle, ce qui est totalement faisable puisqu'un calendrier des publications Facebook a été mis en place entre les associations par exemple. Ce calendrier devrait être partagé avec l'Administration car le nouvel espace servira également de lieu de réception.

2. Organiser des évènements en lien avec les enjeux écologiques

- Puisque la cafétéria associative met les enjeux écologiques au cœur de son fonctionnement, elle pourrait aussi organiser des évènements sur cette question.
- Le Quai des Possibles nous a ainsi proposé l'organisation d'ateliers sur le campus autour de thèmes tels que l'agriculture solidaire, le maraîchage ou l'économie solidaire, mais aussi des ateliers de lecture d'étiquettes d'emballages de nourriture. Ces ateliers auraient pour but de sensibiliser les étudiants sur différents sujets de société centraux et en parfaite adéquation avec les valeurs de notre institution.
- Ces ateliers pourraient être mensuels et s'appeler "Lundis Verts", afin de rappeler l'initiative alimentaire.
- Entretenir le lien avec une institution locale et faire vivre l'écologie : tel est l'objectif de cette Proposition.

Qui ? L'association en charge de la cafétéria associative : Solidarités.

Avec qui ? Les associations du campus et le Quai des Possibles.

PROPOSITION N°23. PRIVILEGIER UNE CAFÉTÉRIA AUTOFINANCÉE ET AUX PRIX RAISONNABLES

1. Des prix raisonnables pour les étudiants

- Il s'agit d'un principe élémentaire mais essentiel à rappeler : les budgets étudiants sont souvent contraints, et les prix doivent donc rester très attractifs.
- L'objectif de la cafétéria n'est pas de réaliser d'immenses bénéfices. Assurer de petits prix n'est pas incompatible avec un approvisionnement en produits issus de circuits-courts ou de l'agriculture biologique, notamment si l'on mutualise nos commandes avec le Quai des Possibles.
- Nous pensons ainsi que la plupart des produits devront être **vendus à prix coutant**.
- Il convient néanmoins de réaliser une petite marge afin de fabriquer les produits d'entretiens ou pour répondre à des imprévus. Cette marge pourrait être réalisée sur le café par exemple, dont l'achat est peu cher pour la cafétéria. Alors qu'il est produit à 12 centimes, l'expresso pourrait être vendu 50 centimes, ce qui reste un prix raisonnable.

2. Une cafétéria tenue par des permanenciers bénévoles

- Comme à Sciences Po Paris, nous pensons que la cafétéria peut être tenue par des **permanenciers bénévoles de Solidarités**, association qui serait en charge de la gestion de la cafétéria.
- Ces permanenciers devront être issus de toutes les promotions afin de faire face aux contraintes d'emploi du temps de tous.
- Deux rôles devront impérativement être pourvus : celui de **trésorier** et celui de **chargé d'approvisionnement**, essentiels pour une bonne gestion de la cafétéria associative.
- L'entretien de la cafétéria (vaisselle, miettes au sol...) devra être réalisé par les étudiants, la salle pouvant être réservée par l'administration et devant rester conviviale. À ce titre, un **grand ménage** pourrait être organisé tous les ans à la rentrée.

3. Une cafétéria basée sur l'autofinancement

- Une **enveloppe initiale** doit être anticipée pour équiper la cafétéria associative et préparer sa mise en activité. A nos yeux, cette enveloppe doit pouvoir financer :
 - L'acquisition d'une **machine à café de récupération**
 - L'achat du matériel nécessaire à l'**entretien** (produits ménagers, balais, poubelle, ...)
 - Le **mobilier** de la cafétéria (tables, fauteuils), achetable d'occasion chez Emmaüs et de quoi décorer le lieu.
- Le coût des **commandes** pendant les premières semaines d'ouverture de la cafétéria, afin de laisser le temps aux étudiants responsables de constituer un fond de caisse suffisant.
- Le montant de cette enveloppe ne peut pour l'heure pas être anticipé. La salle accueillant la cafétéria associative n'étant pas encore construite, il est difficile d'évaluer les besoins en mobilier.

- Une fois ces premiers investissements réalisés, la cafétéria pourra s'auto-financer. En réalisant la plupart des ventes à prix coûtant et en réalisant une petite marge sur un ou quelques produits, l'autofinancement est largement à la portée de ce nouveau lieu. Les ventes seront ainsi à terme la seule source de revenus de la cafétéria.

IV. Indicateurs et labellisation de la démarche

Les indicateurs de suivi ont été développés ici de manière beaucoup plus détaillée que dans les chapitres précédents. Nous invitons le lecteur à se référer à ces indicateurs en annexe 5 et à des propositions indicatives de labellisation en annexe 6.

Chapitre 5 : Efficacité énergétique des bâtiments

I. Etat des lieux

L'IEP de Saint-Germain-En-Laye doit relever le défi de réduire son empreinte carbone, et ce en passant par un changement drastique de son mode de consommation d'énergie. Cette partie du Plan Vert souhaite se focaliser sur la normalisation des comportements ainsi que des mesures visant à accompagner la transition énergétique de l'IEP.

L'IEP n'est pas isolé et ne possède pas un éclairage adapté dans tous ses locaux (ampoules LED). En effet, l'IEP, au vu de ses vieux bâtiments, est une réelle passoire thermique quant à l'utilisation du chauffage et est victime d'un gaspillage d'énergie quant à l'éclairage des bâtiments, notamment dans le bâtiment B. De plus, les éclairages sont utilisés de manière trop abondante malgré l'aménagement des locaux qui donnent un très bon accès à la lumière naturelle (via les multiples fenêtres présentes dans les bâtiments ainsi que les baies vitrées). La plupart du matériel énergétique, notamment les ampoules, n'est pas encore doté de caractéristiques responsables (comme des ampoules LED, de la domotique et des panneaux solaires), sauf dans le bâtiment D, entièrement rénové

Il n'existe aucune mesure officielle engageant l'IEP et ses étudiants à respecter des normes en termes de consommation d'énergie mais un accord tacite qui prône le respect de l'environnement (d'où l'objectif d'une charte de l'environnement et de l'énergie). Il n'existe pas non plus de programme réglementaire visant à engager les étudiants vers des comportements responsables (d'où l'objectif de signalétique déployée dans tous les locaux).

II. Synthèse des propositions

PROPOSITION N°24. Diminuer l'impact énergétique.

PROPOSITION N°25. Encourager de meilleurs comportements

III. Propositions

PROPOSITION N°24 : DIMINUER L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE.

- Isoler les bâtiments de l'IEP. Ceci constitue toutefois un grand projet actuellement aux mains de l'administration de CYU.
- Inscrire l'économie d'énergie dans les comportements et les valeurs de l'IEP. Par exemple, éteindre systématiquement le chauffage dans les salles de classe non utilisées devrait devenir une norme, ainsi

que d'inscrire les heures de chauffage dans les emplois du temps pour avoir une trace des salles chauffées et non chauffées.

- Trouver un fournisseur d'électricité vertueux¹⁶. Cette responsabilité incombe toutefois à l'administration de CYU.
- Changer les ampoules de l'IEP par des ampoules responsables (dans le bâtiment B principalement) permettraient de limiter la consommation d'énergie.
- Investir dans des lampes à détecteur de mouvement, qui s'allument et s'éteignent en fonction de la présence d'étudiants ou des membres de l'administration sur le site.
- Repenser la répartition des lampes dans les salles : étant peu nombreux en classe de méthode et au vu des cours aménagés en distanciel, il serait envisageable de réduire le nombre de lampes au plafond, ou du moins séparer les branchements des lumières, c'est à dire d'installer plusieurs interrupteurs reliés aux lampes du fond et du devant des salles.
- A la bibliothèque, installer des lampes individuelles sur les différentes tables de travail.
- En journée, limiter l'usage des rideaux.

PROPOSITION N°25. CRÉER UNE SIGNALÉTIQUE

- Mettre en place des affiches de signalétique dans chaque salle de classe et dans les couloirs pour inciter les étudiants à être plus responsables quant à la consommation énergétique des bâtiments.
- Déposer des affiches sur chaque porte des salles de classe ; un moyen de rappeler à chaque personne qui entre et qui sort les règles de vie de l'IEP.
- Les affiches de signalétique devraient prendre une forme ludique et simple rappelant des règles simples.

¹⁶ Enercoop est, par exemple, un fournisseur français d'électricité d'origine renouvelable. Cette entreprise se démarque des autres fournisseurs par sa forme coopérative et son offre 100% renouvelable, ne passant pas par le système des certificats verts. La coopérative passe exclusivement par des accords de gré à gré avec des producteurs français d'énergie renouvelable. La forme coopérative d'Enercoop permet de regrouper producteurs et consommateurs afin de garantir une traçabilité commerciale de l'électricité (la traçabilité physique de l'électricité étant impossible). Ce qui est facturé aux clients est reversé aux producteurs de la coopérative.

REPERES

EXEMPLE DE SIGNALÉTIQUE

Lorsque vous entrez ici, veuillez à ne pas :

1. Allumer des lumières qui ne vous sont pas nécessaires
2. Consommer un chauffage excessif
3. Privilégier la lumière naturelle plutôt que des rideaux et des lampes

N'oubliez pas après votre passage de bien vouloir :

1. Fermer les fenêtres
2. Eteindre le chauffage
3. Éteindre les lumières

IV. Indicateurs

- Création de chartes dédiées respectivement aux étudiants et à l'administration.
- Existence d'une signalétique.
- Sondage auprès des étudiants sur la compréhension des enjeux.
- Consommation d'électricité avant et après les mesures mises en place.

Chapitre 6 : La mobilité douce

REPERES

Aujourd'hui, les transports sont responsables de 26% des émissions de gaz à effet de serre en France, soit le secteur le plus polluant.

Les trois quarts des émissions liées au transport sont dues aux camions, bus et voitures et les statistiques montrent un nombre toujours plus important de voitures en circulation.

En plus de cela, en ville, près de la moitié des déplacements en voiture sont inférieurs à trois kilomètres.

I. État des lieux

Afin de réaliser un état des lieux le plus complet possible, nous avons élaboré un questionnaire que nous aimerions diffuser auprès des élèves et des enseignants dès la rentrée 2021, afin de répertorier les pratiques de mobilité des personnes ciblées et de mieux cerner leurs attentes dans ce domaine. Cette enquête nous permettra aussi de déterminer si les places actuellement réservées aux vélos à l'entrée du campus sont suffisantes ou pas.

Autre constat : les étudiants de première année ne disposent pas de suffisamment d'informations sur l'offre de transport pour se rendre sur le campus. En effet, nous avons constaté que nombre de ces étudiants étaient dans le flou au regard des modalités de mobilités disponibles dans Saint-Germain-en-Laye et en Ile-de-France en général ; les bus, leurs trajets et horaires, quel abonnement Navigo souscrire, quelles formules sont disponibles et quelles alternatives, les solutions quant à l'utilisation d'un vélo etc.

Enfin, actuellement à Sciences Po, il n'existe pas de partenariat dans le domaine de la mobilité douce.

Dans le cadre de la mobilité à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, nous souhaiterions développer des solutions pour que les étudiants aient accès à une mobilité douce, éco-responsable et qui favorise l'intermodalité.

II. Synthèse des propositions

PROPOSITION N°26. Encourager une meilleure coopération entre les acteurs.

PROPOSITION N°27. Agrandir le parc à vélos.

PROPOSITION N°28. Informer autour de la mobilité.

III. Propositions

PROPOSITION N°26 : ENCOURAGER UNE MEILLEURE COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS.

Il s'agirait de favoriser une meilleure coopération entre les étudiants afin de mutualiser les transports automobiles entre les étudiants par le covoiturage.

- Grâce au sondage que nous allons soumettre à l'ensemble des personnes qui se rendent sur le campus de l'IEP, nous pourrions estimer la part de ceux qui effectuent leurs trajets en voiture et de ceux qui seraient en mesure (et motivés) de mettre en place un système de covoiturage.
- Créer un groupe Facebook dédié uniquement au co-voiturage. Chacun y indiquerait ses horaires et sa destination. Ainsi, par exemple, deux ou trois étudiants de l'IEP qui rentreraient sur Lille un week-end par mois pourraient faire le trajet en voiture ensemble. Ce serait l'occasion de faire des rencontres inter-promo et de lier des amitiés. Mettre en place ce système serait donc plus écologique, mais également plus économique (frais d'essence partagés).
- Ensuite, afin de favoriser l'usage du vélo comme moyen de transport, demander à la mairie (ou autres sources de financement) des aides pour participer au financement de vélos supplémentaires destinés aux étudiants dans le besoin (voir proposition suivante).

PROPOSITION N°27. AGRANDIR LE PARC A VELOS

- Aggrandir le parc à vélo du campus pour pouvoir accueillir un plus grand nombre de vélos.
- Installer des abris vélos fermés pour pouvoir ranger les vélos/trottinettes et les protéger des intempéries durant la journée.
- Mettre à disposition des étudiants et des enseignants du matériel de réparation nécessaire pour une éventuelle crevaison, dérayage, etc.
- Organiser une petite formation d'une heure ou deux pour les étudiants volontaires où nous pourrions apprendre à changer un pneu crevé, remettre la chaîne d'un vélo qui a déraillé, resserrer les freins, etc.
- Mettre des vélos en libre-service directement au sein de l'établissement afin d'aider les moins fortunés.

PROPOSITION N°28 : INFORMER AUTOUR DE LA MOBILITÉ.

- Créer un “pôle mobilité” sous la forme d’un panneau d’affichage, qui pourrait être exposé dans le grand hall du bâtiment D ou au niveau de l’abri à vélos.
- Pour les étudiants qui possèdent déjà un vélo, et pour encourager les autres, établir une liste/annuaire de réparateurs de vélos aux tarifs accessibles sur Saint-Germain-en-Laye et aux alentours. Il serait disponible sur la page web de l’IEP et/ou sur nos réseaux et affiché sur notre “pôle mobilité”.
- Regrouper toutes les informations nécessaires à une mobilité douce et peu coûteuse au quotidien :
 - Les bus passant par Saint-Germain-en-Laye, leurs horaires, leurs destinations et leurs plans de trajets.
 - Une liste d’applications utiles lorsque l’on se déplace en transports publics.
 - Une affiche pour sensibiliser à la différence d’émissions de CO₂ entre plusieurs mobilités : différence d’émissions entre un vélo, une voiture et un bus ; Kcal dépensées en marchant pendant X minutes par jour. Pour œuvrer à la réalisation de cette affiche, l’aide du BDA pourrait être envisageable.
 - Les informations pour accéder à la plateforme de co-voiturage, laquelle serait mise en place sur les réseaux sociaux.
- Créer un document à distribuer aux 1A à leur arrivée, qu’on leur ferait parvenir par email. Sur ce document, se retrouveraient ces mêmes informations ainsi que les abonnements Navigo disponibles et les offres de transport public et autres. Il serait intéressant de rajouter toutes les aides au transport disponibles en Ile-de-France. Ce document serait également disponible en téléchargement sur le site de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, pour que tout le monde y ait accès.

IV. Indicateurs

- Enquête afin de voir l’évolution des mesures qui seront prises en faveur de la mobilité douce parmi les étudiants et le personnel enseignant, après un an.
- Nombre d’étudiants utilisant des moyens de transport doux type vélo/trottinette.
- Nombre d’étudiants pratiquant le covoiturage.
- Nombre de vélos acquis mis à disposition des étudiants.
- Etat des outils mis à disposition.
- Existence de partenariats.

Chapitre 7 : la gouvernance du plan vert

Des membres de l'Administration et de la Direction ; des étudiants de l'IEP à l'initiative du Plan vert ainsi que les représentantes des associations CAST et Solidarités se sont réunis le 18 décembre 2021 afin de prendre les premières orientations pour le pilotage du Plan Vert sur le court, moyen et long terme. Ce groupe de travail a conclu à la nécessité de mettre en place non pas une énième association dédiée mais un collectif en charge de la validation ; du lancement puis de la planification et du pilotage des différentes actions proposées dans ce document, au sein du campus.

Nous avons recensé ici quelques points à retenir lorsque ce collectif se réunira à la rentrée 2021.

- Pour rappel, un collectif n'est pas doté d'une personnalité juridique, car non déclaré en préfecture.
- Afin de garantir et suivre la mise en place de ces propositions, ce collectif sera composé d'une vingtaine de membres au maximum, répartis de manière paritaire : des étudiants de différentes années ; un ou plusieurs membre.s des associations Solidarités et CAST ; un ou deux membre.s de l'Administration ; un ou deux membre.s de l'équipe pédagogique et la Chargée de mission de la Transition écologique.
- Des sous-groupes de travail dédiés à chacune de thématiques citées dans ce document pourraient être créés au sein même de ce collectif.
- La fréquence des réunions sera décidée à la rentrée 2021 par le collectif dès sa formation.
- Dès la rentrée de septembre 2021 également, il sera nécessaire que le collectif décide collégialement avec la Direction des propositions à mettre en place en priorité.
- Il est suggéré au collectif de rédiger ensuite un plan d'action, intégrant un calendrier d'exécution et des indicateurs plus détaillés de suivi pour chacune des thématiques proposées.
- Un budget prévisionnel des dépenses liées aux propositions retenues devra également être proposé à la Direction pour validation.
- Idée de nom : « Le Collectif de la transition ».

Chapitre 8 : Propositions
d'ouvrages sur le sujet de l'urgence
climatique et de la transition
écologique

Cette bibliographie d'ouvrages portant sur les enjeux environnementaux pourra être enrichie au fil du temps. Les étudiants de l'IEP souhaiteraient que ces ouvrages soient commandés par l'Administration et mis dans les rayons de la bibliothèque universitaire de l'IEP. Cette liste d'ouvrages peut également être diffusée sous forme digitale via le campus numérique ou par e-mail aux étudiants qui s'intéressent à cette thématique.

Réchauffement climatique, collapsologie

- **Drawdown. Comment inverser le cours du réchauffement planétaire.** Paul HAWKEN. Actes Sud. 2018.
- **Atlas de l'Anthropocène.** François GEMENNE et Aleksandar RANKOVIC. Presses de Sciences Po, 2019.
- **Pour éviter le chaos climatique et financier.** Jean JOUZEL et Pierre LARROUTOURO. Odile Jacob, 2017.
- **Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie.** Jared DIAMOND. Gallimard, 2009.
- **Comment tout va s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes.** Pablo SERVIGNE et Raphaël STEVENS. Seuil, 2015.

Philosophie écologiste

- **La Pensée écologique : Une anthologie.** Dominique BOURG avec Augustin FRAGNIERE. Puf, 2014.
- **Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques.** Pierre CHARBONNIER. La Découverte, 2020.
- **Penser l'Anthropocène.** Rémi BEAU et Catherine LARREREL. Presses de Sciences Po, 2018

Modèle économique

- **L'économie symbiotique.** Isabelle DELANNOY. Actes Sud, 2017.
- **Du jetable au durable : en finir avec l'obsolescence programmée.** Laetitia VASSEUR et Samuel SAUVAGE. Gallimard, 2015.
- **Villes sobres : nouveaux modèles de gestion des ressources.** Dominique LORRAIN, Charlotte HALPERN, Catherine CHEVAUCHE. Presses de Sciences Po, 2018.

Energie

- **Dormez tranquilles jusqu'en 2100, Et autres malentendus sur le climat et l'énergie.** Jean- Marc JANCOVICI. Editions Odile Jacob, 2015.
- **Manuel de la Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale.** Rob HOPKINS. Ecosociété, 2010.
- **Eoliennes, la face noire de la transition écologique.** Fabien BOUGLE. Editions du Rocher, 2019.

- **Contre vents et marées. Politiques des énergies renouvelables en Europe.** Aurélien EVRARD. Presses de Sciences Po, 2013.

Alimentation

- **Manger du faux pour de vrai. Les scandales de la fraude alimentaire.** Ingrid KRAGL. Robert Laffont, 2021.
- **Quand l'alimentation se fait politique(s).** Dir. Eve FOUILLEUX et Laura MICHEL. PUR, 2020.
- **Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence.** Romain LE VELLY. Presses des Mines, 2017.
- **Permaculture, guérir la terre, nourrir les hommes.** Perrine et Charles HERVE-GRUYER. Actes Sud, 2017.
- **Manger local - S'approvisionner et produire ensemble, autrement.** Lionel ASTRUC et Cécile CROS. Actes Sud, 2011.
- **Pesticides, révélations sur un scandale français.** François VEILLERETTE et Fabrice NICOLINO. Hachette, 2011.
- **Analyse des enjeux économiques et sociaux d'une alimentation plus durable : état des lieux.** Rapport ADEME 2018

Gouvernance/Institutions

- **L'assèchement des choix. Pluralisme et écologie.** Bruno VILLALBA. Revue la pensée écologique, 2017.
- **Un nouveau droit pour la terre. Pour en finir avec l'écocide.** Valérie CABANES. Ed. Seuil, 2016.
- **Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales.** Stefan AYKUT et Amy DAHAN. Presses de Sciences Po, 2015.
- **Le droit de l'environnement.** Jacqueline MORAND-DEVILLIER. PUF, 2019.
- **Gouverner la décroissance : politiques de l'Anthropocène III.** Dir. Agnès SINAÏ et Mathilde SZUBA. Presses de Sciences Po, 2017

Actions citoyennes

- **Ça commence par moi. Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde.** Julien VIDAL. Editions du Seuil, 2018.
- **Renaissance écologique : 24 chantiers pour le monde de demain.** Julien Dossier. Actes Sud, 2019.
- **Le pouvoir d'agir ensemble, ici et maintenant.** Lionel Astruc et Rob Hopkins. Actes Sud, 2017.

Ressources et guides de bonnes pratiques pour une transition écologique sur le campus

Livres

- **Vers la bibliothèque globale, L'Agenda 21 dans les bibliothèques**, Joachim SCHÖPFEL et Chérifa BOUKACEM-ZEGHMOURI. Éditions du Cercle de la Librairie, 2014.
- **La conversion écologique**, Xavier de BENAZE et Cécile RENOUARD. Etudes du CAIRN, 2020.
- **Le Manuel de la Grande Transition, former pour transformer**. Collectif Fortes. Les Liens qui Libèrent, 2020.

Rapports

- **« Alimentation responsable dans ton R.U. »** Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), 2016.
<http://refedd.org/wp-content/uploads/2016/03/Guide-alimentation-responsable-dans-ton-restaurant-universitaire.pdf>
- **« Aménagement intérieur des campus et bien-être étudiant, cahier de prospective »**, Campus Responsables, 2017.
<https://www.utopies.com/publications/cahier-de-prospective-amenagement-interieur-des-campus-et-bien-etre-etudiant/>
- **« Campus durables de demain, ce qui va changer à l'horizon 2030, Tendances et perspectives d'évolution »**, Campus responsables, 2013.
https://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/6/3/154763-etude-campus-responsables-2013-original.pdf
- **« Sustainable Campus Index »**, The Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education (AASHE), 2019.
<https://www.aashe.org/wp-content/uploads/2019/08/SCI-2019.pdf>
- **« Rio+20 Higher Education Sustainability Initiative Commitments »**, Higher Education Sustainability Initiative, 2014.
https://www.eauc.org.uk/theplatform/higher_education_sustainable_initiative
- **« Le Plan vert AMU, Version 0 »**, Aix Marseille Université, 2018.
https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DDD-plan_vert_amu.pdf
- **« La charte d'engagement de l'Université de Lyon »**, Université de Lyon, 2015.
<https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/la-charte-pour-la-transition-energetique-et-ecologique-28654.kjsp?RH=CAMPUS>
- **« Le référentiel National Plan vert »**, Conférence des Présidents d'universités et Conférence des Grandes Ecoles, 2012.
https://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/0/8/189808-referentiel-cge-cpu-2012-fr-original.pdf

Articles

Afin d'inciter les élèves à lire ces différents articles nous pourrions les proposer sous la forme d'un recueil disponible dans la BU. Cela est déjà réalisé dans certaines bibliothèques et à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou notamment.

- « **Le Smart Campus de l'université de La Rochelle, un Living Lab pour la cité** », Jeanne LALLEMENT, Administration et Education, 2017.
- « **Vivre et enseigner la transition, Genèse d'un campus** », Aurore CHAILLOU, Revue Projet, 2019.
- « **Faire converger projet métropolitain et stratégies universitaires : l'autre grand chantier de Montpellier ?** ». Alexandre BRUN et Stéphane COURSIERE. Espaces et sociétés, 2014.
- « **Former pour transformer** ». Rémi BEAU. Revue Projet, 2020.
- « **Le réveil écologique des étudiants** ». Lucile SCHMID. Esprit, 2020.

Les articles suivants ont été trouvés sur un site de référencement d'ouvrages portant sur les pratiques écologiques sur des campus à travers le monde¹⁷. Donner accès aux étudiants à ces publications qui sont réservées aux membres de l'association pourrait être une idée intéressante. Une présélection est présente ci-dessous :

- « **Role of Universities Towards Achieving Climate Change-Related SDGs: Case of Chinhoyi University of Technology, Zimbabwe** », AASHE, 2020.
- « **Assessing the carbon footprint of a university campus using a life cycle assessment approach** », Clemson University, 2020.
- « **Sustainability Performance in American Higher Education: A Multiple Case Study of Four Exemplary Institutions That Participated in the Sustainability Tracking, Assessment & Rating System** ». Florida Atlantic University, 2020.
- « **Better Buildings Challenge Learnings: 3 Ways to Reduce Energy Use on Campus** ». Evolution Energy Partners, 2020.

¹⁷ <https://hub.aashe.org/browse/types/publication/#resources-panel>

Conclusion

Un projet innovant : un IEP rayonnant

Ce projet étudiant de transition écologique porté de manière collaborative par l'ensemble d'un campus est l'une des premières initiatives de ce type en France. C'est en cela que l'on peut le qualifier d'innovant. Des dizaines d'initiatives fleurissent actuellement dans d'autres IEP, pourtant celles-ci restent cloisonnées à l'intérieur des écoles. Une fois ces propositions mises en place et surtout mises en pratique, elles pourraient être partagées avec les autres IEP désireux de s'engager, comme nous, dans une action écologiste concrète, ambitieuse et collective, en concertation avec les Directions des établissements. Les IEP doivent, dès à présent, montrer l'exemple d'une transition accélérée et exemplaire au sein des campus ouvrant ainsi la voie à des réponses locales adaptées et répliquables à plus large échelle, aux défis environnementaux présents et à venir.

Hypothèses et obstacles au projet : quelles solutions ?

Ce projet de transition écologique rencontrera sans doute quelques obstacles à sa mise en place, or ceux-ci pourront être contournés grâce à une certaine anticipation, à la répartition des responsabilités et au travers d'une vision sur le long terme.

Entamer la transition écologique d'un campus n'est pas sans coût. On peut dire qu'ils sont même multiples. La possibilité de répondre à des appels d'offres à l'aide de ce livre blanc ainsi que de faire des demandes de subventions peuvent être considérées comme des solutions à cet obstacle du coût.

Une autre difficulté majeure qui pourrait mettre en péril le projet, serait un non-investissement des élèves de l'IEP. En effet, les étudiants étant au cœur du Plan Vert, tant dans la création que dans la mise en place de cette transition écologique, leur absence d'investissement ne permettrait pas de développer les différentes propositions. Pour répondre à cet obstacle, nous pouvons ici évoquer la création prochaine du collectif de la transition écologique de l'IEP et l'engagement grandissant des étudiants dans la cause écologique, ce qui prouve le sérieux d'une partie des étudiants prête à réellement s'engager dans un tel projet et assurer sa pérennité.

La question de l'appropriation des espaces est également essentielle puisque le projet ne peut être entièrement réalisé sans l'autorisation d'aménagement des espaces du campus notamment, autorisation qui doit être accordée par l'IEP mais aussi par l'INSPE. Le livre blanc ici réalisé nous permet alors d'informer la Direction et l'Administration de l'IEP et l'INSPE sur les diverses activités qui seront menées au sein du campus et de les rassurer quant à la pérennité du projet et l'engagement réel de ses acteurs. De plus, les travaux prévus par l'IEP ont été pris en compte dans la réalisation de ce document.

Nous sommes donc convaincus que ce livre blanc marquera le commencement d'un grand projet collectif mené par le campus dans sa globalité, pour le bien être commun et celui de la planète.

Remerciements

Mobilité, efficacité énergétique, numérique, enseigner la transition écologique, gouvernance.

Solène Alavoine, Mathilde Beaugrand, Antoine Croizat, Emma Drouin, Camille Frangié, Nina Frontiex, Mila Gaucher, Lise van Hoorde, Justine Léturgis, Eliette Mouton, Diane Naffah, Louise Petitzon, Savannah Ruellan, Chloé Sératrice.

Espaces verts.

Chloe Andre, Marine Ficot, Juan Tuan Magnin, Diogo Rente Nogueira, Augustin Proust, Camille Saunier, Hugo Schmitzer.

Restauration, cafétéria, bibliographie

Elias Kari, Corentin Pirat, Maximiliano Teke.

Tutorat : Cécile Cros

Lien entre les étudiants

Maxime Peyronnet et Clarisse Roy

Coordination des 1A

Attila de Toldi

Révisions et co-rédaction

Cécile Cros, Mathilde Hervé, Adonis Leroyer, Antonella Liberatore, Clarisse Roy

Relecture

Cécile Frenod, Elias Kari, Nathalie Malewany, Joel Paubel, Clarisse Roy, Anaïs Vilar-Sancho

Graphisme

Charlotte Carré

Coordination

Cécile Cros

PETITS MOTS DES GROUPES DE TRAVAIL...

Dans le cadre du projet collectif de notre Master 2, nous avons été missionnés par Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, afin d'opérationnaliser le volet alimentation du Plan Vert. Le Plan Vert est une initiative étudiante remise à la direction de l'IEP le 19 avril 2020. Ce rapport émet des propositions afin que notre école prenne le tournant écologique. L'une des parties de ce Plan Vert s'intéresse à l'offre alimentaire de notre campus et au-delà. Il convenait de travailler sur les propositions émises par les étudiants, afin de les mettre en œuvre de la meilleure des façons. C'est pour nous un honneur et une fierté d'avoir pu rendre une part de ce que Sciences Po Saint-Germain nous a donné. Étudiants depuis 5 ans dans cette école, nous avons beaucoup appris, et grandi dans ce cadre. Nous avons également participé à la mobilisation pour l'abolition des couverts en plastique, par deux fois, au cours de notre scolarité. C'est donc tout naturellement que nous avons choisi de travailler pour ce projet collectif. Nous tenons à remercier l'ensemble des interlocuteurs qui nous ont accordé leur temps : l'administration de l'IEP, les personnels du CROUS, le Quai des possibles, ... Nous remercions particulièrement Cécile Cros, chargée de mission Transition écologique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qui nous a accompagnés tout au long de ce joli projet.

Elias Kari, Corentin Pirat, Maximiliano Teke. M2 Métiers du politique et action publique territoriale

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye coordonne depuis bientôt un an les initiatives étudiantes en matière écologique et sociale. La Plan Vert, remis à la direction de Sciences Po SGEL le 19 Avril 2020, est né d'un collectif d'étudiants qui souhaite que notre université réussisse pleinement sa transition écologique et sociale. Dans le cadre du cours de Coopération internationale mené par Cécile Cros - enseignante et chargée de mission Transition écologique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye - nous sommes une équipe de 7 étudiants à opérationnaliser le volet « préservation et transition des espaces verts » sur le campus. Enthousiastes, nous avons à cœur de mener à bien un projet qui concerne et implique tous les étudiants de notre université. C'est ainsi avec engouement et fierté que nous avons travaillé depuis plusieurs mois afin de repenser les espaces verts de notre campus. Nous avons la chance et le privilège d'avoir une nature diversifiée sur le sol de notre IEP, et nous tenions à la mettre en valeur afin qu'elle puisse améliorer notre cadre de vie et surtout, égayer notre quotidien. Nous tenions à remercier personnellement l'ensemble des interlocuteurs qui ont, de près ou de loin, répondu à nos questions de manière rapide et précise. Plus particulièrement, merci à Cécile Cros pour sa confiance et son aide dans la mise en place de ce projet mais également à Joel Paubel pour son expertise et son aide concernant le potager ainsi que l'Administration de l'IEP pour son soutien sans faille.

Chloe Andre, Marine Ficot, Juan Tuan Magnin, Diogo Rente Nogueira, Augustin Proust, Camille Saunier, Hugo Schmitzer. Etudiants de 2^{ème} année.

Annexes

ANNEXE 1

TABLEAU RECAPITULATIF DES INFORMATIONS CONCERNANT LES PLANTES MELLIFERES

	Emplacement	Période de semis	Type de sol	Exposition	Degré d'entretien	Particularités
Lavande	À l'entrée du bâtiment du CROUS	Juin-septembre	Drainé	Plein soleil	Moyen : arrosage à la plantation et taille annuelle	/
Bourrache	Massif à l'entrée du bâtiment D / éventuellement dans le potager	Mars-avril/septembre	Drainé	Soleil/mi-ombre	Faible : arrosage à la plantation	Repousse les limaces et les escargots, comestible et se ressème seule
Cosmos	Massif à l'entrée du bâtiment D	Mars-mai	Drainé	Soleil/ombre légère	Moyen : arrosage au pied si grande sécheresse	/
Capucine	Murs extérieurs du bâtiment du CROUS	Mars-mai	Drainé	Soleil	Moyen : arrosage si grande sécheresse	Repousse les moucheron, comestible et se ressème seule
Souci	À proximité des fraisiers	Avril-juin/septembre	Tous types	Soleil	Faible : arrosage régulier à la plantation	Plante nématicide, comestible et se ressème seule
Aster	À l'entrée du site	Mars-juin	Frais	Soleil/ombre légère	Moyen : arrosage régulier à la plantation et durant la période de floraison	/
Jasmin étoilé	Sur le pied métallique à l'est du CROUS en face de la bibliothèque universitaire	Avril-mai	Filtrant	Soleil	Faible : arroser la première année tous les 15 jours entre mai et septembre puis à chaque printemps, ajouter du compost (deux pelletées)	Supporte les températures très basses (-12°C à -15°C)

ANNEXE 2

PETIT GUIDE D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE L'IEP

Préparation des espaces verts.

Octobre-décembre

- Etape 1 : Délimiter les zones à cultiver : spirale aromatique et plantes mellifères.
- Etape 2 : Choisir les variétés que l'on sèmera (ce qui permet de mieux préparer les sols. Exemple, les radis, navets et carottes aiment les sols légers, avec du marc de café mais peu de compost sauf si celui-ci est très fin)
- Etape 3 : Préparer la terre des zones à cultiver : décaisser et enrichir la terre par du compost et du marc de café (laisser reposer plus d'un mois avant de planter). Préparer les bacs potagers.

Mars - juin

- Etape 4 : semis, entretien et récoltes.

Mini potager.

Légumes primeurs/ de printemps.	Périodes de semis (février-juin)	Périodes de récoltes	Associations positives/ plantes compagnes	Associations négatives/ plantes ennemies
Radis	Février-mai	Entre trois semaines (radis de 18 jours) et un mois et demi après semis	Carottes (semer en même temps, une graine sur deux sur un même rang), persil, ciboulette.	Navets
Laitues	Février-mai	Entre 2 et 3 mois après semis		
Navet de Milan	Mars-juin (sauf si gelées)	Environ 3 mois après semis		radis
Carottes primeurs.	Mi-février-avril (sauf si gelées)	Environ 3 mois après semis	Radis, poireaux, ciboulette,	menthe

			persil, coriandre.	
Blettes/ poirées	Mi-mars-juin (sauf si gelées)	Mi-Juin- octobre	Laitue, poireaux	Betteraves (à éviter car de la même famille donc absorbent les mêmes nutriments)

Légumes d'automne et hiver	Périodes de semis	Périodes de récoltes	Associations positives/plant es compagnes	Associations négatives/ plantes ennemies.
Carottes longue conservation	Mi-mai -fin juin	A partir de 3 mois après semis (peuvent rester en terre tout l'hiver si climat doux)	Radis, Poireaux, ciboulette, persil coriandre.	Menthe
Poireau d'hiver	Février-mai (en février à semer sous châssis ou dans des petits pots à l'intérieur. Repiquer quand ils ont la taille d'un petit crayon), puis en aout	Cinq mois après semis (peut se récolter jusqu'au gelés)	Carottes, betteraves	
Navet de Milan. Rhubarbe.	Aout- septembre (si pas trop chaud.)	Environ 2 à 3 mois après semis		Radis (car de la même famille)
Betteraves rouges longue conservation	Mai-juillet (sol à 15 degrés minimum)	Aout- novembre (avant les	Laitue, aromates	

		premières gelées)		
--	--	-------------------	--	--

PS : Il s'agit ici de plantes potagères qui demandent peu d'entretien et se récoltent soit au printemps (légumes primeurs) soit en automne et hiver. Il s'agit uniquement de suggestions. Les plantes choisies ici peuvent être cultivées en plein terre comme en bac (prévoir des bacs d'au moins 40-50 cm d'épaisseur de terre si culture de carottes).

PS2 : Ce tableau est évidemment incomplet. Il ne présente que les associations des légumes choisis pour ce guide (la carotte n'aime pas le céleri mais aime les oignons, non mentionnés car non prévus pour un début de potager par exemple), les périodes de semis et de récoltes peuvent varier selon la variété.

PS3 : Il est toujours intéressant d'associer certaines plantes aromatiques aux légumes. Par exemple du persil, de la coriandre, de la ciboulette avec les carottes et les radis. Cela permet d'éloigner certains parasites !

PS4 : le site rustica¹⁸ propose des fiches plus détaillées pour chaque plante.

Spirale aromatique

Aromates	Périodes de semis/ plantation	Exposition
Basilic	mi-avril -juin	Ensoleillée
Coriandre	Semis en pot (février-mars, à l'intérieur), en plein terre avril-septembre.	Ensoleillée
Ciboulette	Semis en mars-juin/septembre-octobre ou plantation en toute saison	Ensoleillée (tolère l'ombre légère)
Persil plat ou frisé	Mars à août	Ensoleillée
Menthe	Printemps ou automne (éviter de planter en période de fortes chaleurs)	Ensoleillée ou mi-ombre
Mélisse	Printemps ou automne	Ensoleillée ou mi-ombre
Thym	Avril-juin (après les dernières gelées) ATT : aime les sols légers et bien drainés (sans compost, voire ajouter un peu de sable ou de graviers)	Plein soleil

¹⁸ <https://www.rustica.fr/>

Verveine	Mars-avril	Ensoleillée
origan	Avril-juin	Plein soleil

PS : la menthe et la mélisse peuvent être très envahissantes.

Bordures mellifères.

Plantes	Périodes de semis/plantation	Floraison	Exposition
Bourrache	Mars-juin	Juin-septembre	Soleil, ombre légère
Souci	Avril-juillet/ septembre	Juin-octobre	soleil
Capucine	Mars-juillet	Juin-octobre	soleil
Lavande	Plantation printemps ou automne	Juillet-septembre	Plein soleil
Cosmos	Mars-mai	Juin-octobre	Soleil ou ombre légère
Aster	Mars-juin	Juillet-octobre	Soleil ou ombre légère (selon variété)

PS1 : la capucine, le souci et la bourrache sont comestibles et sont bénéfiques pour le potager. Ces plantes annuelles se ressèment toutes seules.

PS2 : de nombreuses plantes aromatiques sont également mellifères (thym, menthe, romarin, origan, coriandre etc.)

Bordures fruitées

Plantes	Périodes de plantation	Récoltes
Framboisiers	Plutôt en automne ou au début du printemps (octobre-mars)	De fin mai à octobre selon la variété
Muriers	Automne ou printemps (hors périodes de gel)	Aout-octobre.

Rhubarbe	Automne ou printemps. (semis possibles au printemps mais pas de récolte avant 2ans)	Toute l'année (deux à trois récoltes par an).
Fraisiers	Octobre-novembre ou mars-avril.	Mai-juin. Puis septembre.

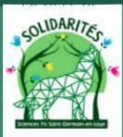
PS : il pourrait aussi être intéressant de planter de la vigne ou des noisetiers dont les fruits se récoltent au début de l'automne.

PS2 : les framboisiers aiment bien la compagnie de la menthe.

PS2 : ces plantes aiment bien être mi-ombragées.

Guide réalisé par Cécile Frenod, étudiante en 4^{ème} année.

GUIDE D'UTILISATION D'UN COMPOST



LES CARRÉS POTAGERS
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Comment utiliser le composteur ?

BAC D'APPORTS



COMPOSTER vos biodéchets

-  PELURES DE LÉGUMES
ET DE FRUITS DÉCOUPÉS
-  FLEURS FANÉES
ET TERREAU
-  COQUILLES D'OEUFS
ÉCRASÉES
-  MARC DE CAFÉ/THÉ
AVEC LE FILTRE

+



Ajouter un volume équivalent de feuilles /
bois du parc à matières sèches et **mélanger**.



NE PAS COMPOSTER

-  SACS PAPIER/PLASTIQUE
(MÊME BIODÉGRADABLES)
-  RESTES DE VIANDES,
POISSON, FROMAGE,
COQUILLAGES ET NOYAUX
CORPS GRAS, HUILES
ET SAUCES
-  MÉTAUX
-  PLASTIQUES
-  BOIS TRAITÉS
-  COUCHES-CULOTTES
-  VERRES
-  EMBALLAGES
ET PAPIERS ALUMINIUM

CHIFFONS, LITIÈRES CHATS, POUSSIÈRES
DE BALAYAGE OU D'ASPIRATEUR...



Vous souhaitez intégrer le groupe de contributeurs ?
Contactez-nous
compost@belocavore.fr

ANNEXE 4

DEVIS DES ECOCUPS



4 rue de la Roberdière
35000 Rennes
France métropolitaine
Votre contact : Alice .

Devis DEV22124
En date du : 25/01/2021

Image	Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
	Achat gobelets CUP18 100 % polypropylène - Sans bisphénol A Contenance : 15cl (18cl ras-bord) Impression 1 couleur sérigraphie	1 200,00	0,39 <i>unité</i>	20,00 % <i>(93,60)</i>	468,00
	FRAIS DE PORT	4,00	15,00 <i>unité</i>	20,00 % <i>(12,00)</i>	60,00

Notes :

Pour engager les frais de graphistes et réaliser votre BAT, merci de valider votre commande et de nous envoyer par retour de mail le visuel de votre choix.
Vous pourrez modifier ce BAT et aucun gobelet ne sera envoyé en production sans votre accord.

Total net HT	528,00 €
TVA 20,00%	105,60 €
Montant total TTC	633,60 €



DEVIS

Votre contact : Laurent PIASCO
TEL : 04 27 40 28 08
Email :

DESCRIPTION DES PRODUITS

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total HT
ECO 18 (10/12/15cl) (Translucide Givré)	1200	0,240 €	288,00 €
Impressions pour 1 couleur	1200	0,06 €	72,00 €
Frais techniques pour 1 couleur	1	60,00 €	60,00 €
Remise de 15%			-63,00 €
Transport			25,70 €
Total HT			382,70 €
TVA 20%			76,54 €
Total TTC			459,24 €

Nos références bancaires

Banque	Crédit Mutuel
IBAN	FR76 1027 8073 0300 0207 1690 143
BIC/SWIFT	CMCIFR2A

ANNEXE 5

MESURER LA DEMARCHE – CHAPITRE RESTAURATION

Afin d'évaluer la mise en œuvre des recommandations, plusieurs évaluations peuvent être menées, à travers plusieurs indicateurs. Ce travail approfondi a été mené par les étudiants de 5^{ème} année, en charge de la partie restauration. Nous le restituons ici à titre d'exemple en vue de l'élaboration de tous les indicateurs de suivi pour chacune des sections (chapitres) proposées dans ce livre blanc, dès la rentrée 2021.

Synthèse des indicateurs pour le restaurant universitaire

Indicateur	Production	Fonction
Volume de déchets du restaurant universitaire (en tonnes, par mois)	Chiffres à retirer auprès du Crous	Précise la quantité de déchets produite par le restaurant (notamment dans le temps)
Volume de nourriture jetée (en kg, le jour de la pesée)	Pesée annuelle réalisée par les étudiants	Permet une comparaison annuelle à l'échelle d'une journée de consommation. Implique les étudiants dans la réduction des déchets.
Taux de satisfaction issu du questionnaire des usagers du restaurant universitaire	Enquête par questionnaire tous les deux ans	Recueillir des appréciations qualitatives sur le restaurant universitaire (qualité des aliments, tri...) Sensibilisation des répondants à ces enjeux.
Contenu des repas servis les lundis	Signalement étudiant	Éviter que le non-respect de la mesure se reproduise. Garantir un repas végétarien par semaine à tous les étudiants.
Nombre de plateaux repas vendus (par semaine ou par mois)	Chiffres à retirer auprès du Crous	Évalue l'utilisation du restaurant universitaire. A mettre en perspective avec la sandwicherie et la restauration de la résidence étudiante.
Nombre de sandwiches vendus (par semaine ou par mois)		Évalue l'utilisation de la sandwicherie. Il est utile d'isoler ces chiffres car les produits proposés contiennent plus de déchets (emballages papiers, plastiques...).
Part des aliments servis issus de l'agriculture biologique		Mesure la qualité des produits servis.
Part des aliments servis issus des circuits courts		Mesure l'empreinte environnementale des produits servis.

Synthèse des indicateurs pour la cafétéria associative

Indicateur	Production	Fonction
Nombre de ventes réalisées dans la cafétéria	Mesuré par des inventaires réguliers	Mesure la fréquentation du comptoir de la cafétéria (dans le temps notamment).
Bénéfices réalisés par les ventes de la cafétéria	Mesuré régulièrement par les bénévoles	Précise les volumes financiers dégagés par l'activité de la cafétéria (dans le temps notamment)
Nombre de ventes et d'évènements organisés par les associations dans la cafétéria (en unité, par mois)	Mesuré grâce à un planning de réservation de la cafétéria	Évalue la capacité de la cafétéria à s'imposer comme un lieu important de la vie étudiante sur le campus.
Nombre d'évènements organisés par l'administration de l'IEP dans la cafétéria (en unité, par semestre)	Mesuré grâce à un planning de réservation de la cafétéria	Mesure la fréquence d'utilisation de la cafétéria comme espace de réception par l'administration de l'IEP.
Part des produits issus de l'agriculture biologique	Transmis par le chargé de l'approvisionnement	Mesure la capacité des étudiants à s'approvisionner en alimentation de qualité (le label bio étant le principal critère retenu).
Part des produits issus des circuits courts	Transmis par le chargé de l'approvisionnement	Mesure la capacité des étudiants à s'approvisionner auprès de producteurs ou de structures proches de l'IEP.
Volume de déchets (en kg, par semaine)	Pesée de chaque poubelle par les responsables de la cafétéria associative avant vidage	Estime la quantité de déchets produits par la cafétéria (notamment dans le temps).
Volume de déchets non recyclables (en kg, par semaine)		Évalue la part de déchets non-recyclables et recyclables.
Volumes de déchets recyclables (en kg, par semaine)		Invite à modifier l'utilisation de la cafétéria en se fixant des objectifs de réduction de ces volumes. Par exemple, possibilité de sensibiliser les étudiants avec une ardoise indiquant les chiffres hebdomadaires à l'entrée de la cafétéria.

1 Organiser une pesée de déchets alimentaires au Restaurant universitaire

En accord avec la responsable du restaurant universitaire, il est possible d'organiser une **pesée de déchets dans notre restaurant universitaire**.

C'est une initiative peu coûteuse et qui nécessite peu de matériel (une **balance**), proposée par le **Réseau français étudiant pour le Développement Durable** (REFEDD).

Cette action pourrait être réalisée chaque année afin les efforts en matière de **lutte contre le gaspillage alimentaire**, donnant également une indication sur la **qualité** des repas servis.

Elle nécessite de la **communication** également : il semble ici important d'afficher les résultats de cette pesée dans le CROUS, en estimant l'équivalent de repas jetés ou l'équivalent pour un ménage par exemple.

- **Qui ?** CAST ou Solidarités.
- **Avec qui ?** Adriana, la responsable du restaurant universitaire de Saint-Germain.
- **Quand ?** Tous les ans, durant la semaine étudiante du développement durable.

Indicateur	Production	Fonction
Volume de déchets du restaurant universitaire (en tonnes, par mois)	Chiffres à retirer auprès du Crous	Précise la quantité de déchets produite par le restaurant (notamment dans le temps)
Volume de nourriture jetée (en kg, le jour de la pesée)	Pesée annuelle réalisée par les étudiants	Permet une comparaison annuelle à l'échelle d'une journée de consommation. Implique les étudiants dans la réduction des déchets.

2 Établir un questionnaire de satisfaction des usagers du restaurant universitaire

Au-delà des gages de qualité donnés par le CROUS en cuisinant des produits labellisés, **le ressenti des usagers du restaurant universitaire** semble essentiel.

Nous proposons ainsi la mise en place d'un **questionnaire de satisfaction** des usagers du restaurant universitaire.

Étant un dispositif lourd et contraignant, ce questionnaire pourrait être organisé tous les deux ans, lors de la semaine étudiante du développement durable, début avril.

Il s'agirait de recueillir les impressions des étudiants sur une semaine sur la qualité de ce qu'ils mangent. Cette action serait aussi l'occasion de sensibiliser plus largement sur la qualité alimentaire, et le tri également.

- **Qui ?** CAST ou Solidarités.
- **Avec qui ?** Adriana, la responsable du restaurant universitaire de Saint-Germain-en-Laye.
- **Quand ?** Tous les deux ans, durant la semaine étudiante du développement durable.

Indicateur	Production	Fonction
Taux de satisfaction issu du questionnaire des usagers du restaurant universitaire	Enquête par questionnaire tous les deux ans	Recueillir des appréciations qualitatives sur le restaurant universitaire (qualité des aliments, tri..) Sensibilisation des répondants à ces enjeux.

3 S'assurer de la mise en œuvre des Lundis Verts au restaurant universitaire

Vu les précédents, il semble important de s'assurer de la mise en œuvre de l'initiative des Lundis Verts sur le campus.

Nous recommandons ainsi que Solidarités ou CAST vérifient l'absence de poisson et de viande tous les lundis dans le Restaurant universitaire.

En cas de manquement, la directrice des RU de Cergy, Madame Qasmi, nous a en effet demandé de l'alerter.

Qui ? Un membre de CAST ou Solidarités.

Quand ? Tous les lundis.

Indicateur	Production	Fonction
Contenu des repas servis les lundis	Signalement étudiant	Éviter que le non-respect de la mesure se reproduise. Garantir un repas végétarien par semaine à tous les étudiants.

4 Assurer un suivi de la qualité alimentaire du Restaurant universitaire

Nous proposons d'assurer un suivi des **produits servis** par le CROUS sur le site de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, en mesurant les **évolutions dans la qualité des repas servis**. Pour y parvenir, il est nécessaire de s'appuyer sur les chiffres détenus par la directrice des RU de Cergy, Madame Qasmi.

L'obtention de ces chiffres peut être l'occasion d'un **entretien** annuel avec Madame Qasmi.

- **Qui ?** CAST ou Solidarités.
- **Avec qui ?** Madame Qasmi, directrice des restaurants universitaire de Cergy.
- **Quand ?** Tous les ans.

Indicateur	Production	Fonction
Nombre de plateaux repas vendus (par semaine ou par mois)	Chiffres à retirer auprès du Crous	Évalue l'utilisation du restaurant universitaire. A mettre en perspective avec la sandwicherie et la restauration de la résidence étudiante.
Nombre de sandwiches vendus (par semaine ou par mois)		Évalue l'utilisation de la sandwicherie. Il est utile d'isoler ces chiffres car les produits proposés contiennent plus de déchets (emballages papiers, plastiques...).
Part des aliments servis issus de l'agriculture biologique		Mesure la qualité des produits servis.
Part des aliments servis issus des circuits courts		Mesure l'empreinte environnementale des produits servis.

5

Évaluer la réussite de la cafétéria associative

La cafétéria associative a été pensée autour de **plusieurs usages** : espace d'offre alimentaire, lieu de convivialité, lieu de réception utilisable pour l'administration, ...

Il semble important d'**évaluer toutes ces dimensions**, pour savoir si elles ont été investies dans l'usage quotidien de la cafétéria.

- **Qui ?** Solidarités.
- **Quand ?** Régulièrement, avec un point annuel important avec l'administration.

Indicateur	Production	Fonction
Nombre de ventes réalisées dans la cafétéria	Mesuré par des inventaires réguliers	Mesure la fréquentation du comptoir de la cafétéria (dans le temps notamment).
Bénéfices réalisés par les ventes de la cafétéria	Mesuré régulièrement par les bénévoles	Précise les volumes financiers dégagés par l'activité de la cafétéria (dans le temps notamment)
Nombre de ventes et d'évènements organisés par les associations dans la cafétéria (en unité, par mois)	Mesuré grâce à un planning de réservation de la cafétéria	Évalue la capacité de la cafétéria à s'imposer comme un lieu important de la vie étudiante sur le campus.
Nombre d'évènements organisés par l'administration de l'IEP dans la cafétéria (en unité, par semestre)	Mesuré grâce à un planning de réservation de la cafétéria	Mesure la fréquence d'utilisation de la cafétéria comme espace de réception par l'administration de l'IEP.

6 Évaluer la qualité de l'offre alimentaire de la cafétéria associative

Ces indicateurs s'intéressent plus particulièrement à l'offre alimentaire de la cafétéria.

Nous distinguons deux principaux critères d'approvisionnement, afin d'évaluer l'aspect écologique de l'offre de la cafétéria : l'**agriculture biologique** (qualité des aliments) et le **circuit court** (réduction de la pollution).

Qui ? Solidarités.

Quand ? Régulièrement, avec un point annuel important avec l'administration.

Indicateur	Production	Fonction
Part des produits issus de l'agriculture biologique	Transmis par le chargé de l'approvisionnement	Mesure la capacité des étudiants à s'approvisionner en alimentation de qualité (le label bio étant le principal critère retenu).
Part des produits issus des circuits courts	Transmis par le chargé de l'approvisionnement	Mesure la capacité des étudiants à s'approvisionner auprès de producteurs ou de structures proches de l'IEP.

7

Évaluer la quantité de déchets de la cafétéria associative

La cafétéria associative doit tendre vers le “zéro déchet”. Il est donc important de mesurer le volume de déchets, afin de déterminer si l’utilisation quotidienne de la cafétéria tend ou non de l’objectif voulu.

- **Qui ?** Solidarités.
- **Quand ?** Régulièrement, avec un point annuel important avec l'administration.

Indicateur	Production	Fonction
Volume de déchets (en kg, par semaine)	Pesée de chaque poubelle par les responsables de la cafétéria associative avant vidage	Estime la quantité de déchets produits par la cafétéria (notamment dans le temps).
Volume de déchets non recyclables (en kg, par semaine)		Évalue la part de déchets non-recyclables et recyclables.
Volumes de déchets recyclables (en kg, par semaine)		Invite à modifier l'utilisation de la cafétéria en se fixant des objectifs de réduction de ces volumes. Par exemple, possibilité de sensibiliser les étudiants avec une ardoise indiquant les chiffres hebdomadaires à l'entrée de la cafétéria.

ANNEXE 4

LABELLISATION DE LA DEMARCHE

L'article 55 de la loi du 3 août 2009 dite loi Grenelle I dispose que « Les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un « Plan vert » pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable ».

Il s'agit d'un document de cadrage obligatoire que les universités doivent réaliser à compter de la rentrée 2009. Au sein de ce document, les établissements d'enseignement supérieur sont invités à présenter des **objectifs chiffrés d'évolutions durables sur leurs campus**. Pour y parvenir, ils peuvent s'appuyer sur un guide méthodologique proposé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Neuf “défis” sont ainsi fixés, reprenant les différents aspects du développement durable (transition écologique, mais aussi sociale et économique) : consommation et production, changement climatique, mobilités durables, santé, etc.

Malgré l'obligation légale, on remarque que la mise en œuvre de véritables Plans Verts est contrastée dans l'enseignement supérieur français. Plus de 10 ans après la création de cet outil, peu d'établissements communiquent sur leurs objectifs ou leurs réalisations. Il semble par ailleurs qu'actuellement, aucun IEP ne dispose d'un Plan Vert ambitieux.

Le terme “Plan Vert” renvoie donc à un objet juridique précis, qui ne doit pas être confondu avec la démarche actuellement réalisée par les étudiants et l'Administration de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Ressources :

- [Le guide officiel de mise en œuvre du Plan Vert](#)
- A titre d'exemple, [le Plan Vert de l'Université Aix-Marseille](#)



Le label DD&RS

Il s'agit du label de référence valorisant le développement durable dans l'enseignement supérieur français. Il est développé en 2015 par le Ministère de l'Education Supérieure, de la Recherche et de l'Innovation.

La labellisation coûte 3400€ à l'établissement et est valable 4 ans.

Les critères d'évaluation sont directement issus des "défis" du Plan Vert. Établir un Plan Vert ambitieux est donc la première étape pour candidater à ce label.

Actuellement, très peu d'établissements sont labellisés (6 à 8 par an depuis 2016). L'octroi de ce label montre le dynamisme et l'avant-garde d'un établissement. Il peut être valorisé médiatiquement et dans des appels à projets ou subventions ultérieurs.

Ressources :

- Le site du label DD&RS
- Les coordonnées du responsable DD&RS chez Audencia Business School, école partenaire de l'IEP labellisée en 2016.

Les trophées francophones des campus responsables



Il s'agit de la déclinaison francophone des Green Gown Awards.

Cette initiative est portée par le réseau Campus Responsables, sous le haut-patronage du ministère du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Depuis 2014, le concours est ouvert à tous les campus francophones engagés dans la transition écologique.

Les établissements doivent envoyer un dossier de candidature ainsi qu'une courte vidéo (2-3 min) présentant une initiative écologique originale déjà réalisée sur le campus. Il est possible de candidater dans une ou plusieurs des 7 catégories proposées. Si la récompense (un trophée en bois) est symbolique, cette démarche montre l'engagement écologique du campus.

Ressources :

- Le site du trophée francophone des campus responsables
- A titre d'exemple, les candidatures pour l'édition du 10 février 2021

Le grand baromètre



Proposé par le collectif « Pour un réveil écologique » en 2018, il s'agit d'un questionnaire adressé aux établissements du supérieur français. A travers un dossier d'une vingtaine de pages, ces derniers sont invités à présenter leurs initiatives écologiques les plus récentes. Les réponses de ce questionnaire sont par la suite exposées publiquement sur le site du Grand Baromètre.

Il s'agit donc de présenter les efforts réalisés par l'établissement au grand public. Plusieurs grandes écoles telles que l'ENA, HEC ou Sciences Po Paris ont déjà posté leurs réponses. Il est également possible de consulter leurs réponses et de s'inspirer de leurs bonnes pratiques.

Ressources :

- [Le questionnaire](#)
- [Les réponses des établissements](#)

La semaine étudiante du développement durable

Ce grand évènement national est organisé par [le réseau français étudiant pour le développement durable \(REFEDD\)](#) et [le Ministère de l'Enseignement Supérieur](#). Il a généralement lieu la première semaine d'avril.

Les associations étudiantes ou l'administration peuvent faire labelliser une action de sensibilisation ou une solution durable mise en scène sur le campus pendant cette semaine événementielle. Cela permet donc de s'inscrire dans une dynamique collective, plusieurs centaines d'actions étant labellisées chaque année.

En 2020, l'association Solidarités de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye avait prévu de participer à cette semaine étudiante, malheureusement entravée par le contexte sanitaire. En 2021, la SEDD a finalement eu lieu 29/03 au 03/04 en hybride présentiel/distanciel sur le thème du bien-être étudiant. L'IEP n'a pas participé à cet évènement.

Ressources :

- [Le site de la Semaine étudiante du développement durable](#)
- [Informations sur les éditions précédentes](#)



ANNEXE 7

CONTACTS UTILES

ORGANISME	FONCTIONS	NOM	MAIL	TEL.
CROUS	Directeur du CROUS de Versailles	Frédéric Moreau	frederic.moreau@crous-versailles.fr	
	Chargé de mission restauration (contact pour distribution automatique)	Yves Leturgie	yves.leturgie@crous-versailles.fr	
	Directrice de restauration Crous de Versailles	Nathalie Beugnot	Nathalie.beugnot@crous-versailles.fr	
	Directrice des Restaurants Univesitaires de Cergy	Nawel Qasmi	nawel.quasmi@crous-versailles.fr	01 34 24 73 18
	Coordinateur de site de Cergy	Hervé Bignard	herve.bignard@crous-versailles.fr	
	Référente CROUS SGEL	Adriana da Silva Braz		06 51 92 57 14
Institutions	ADEME		ademe.ile-de-france@ademe.fr	
	Adjointe développement durable SGEL	Marie-Claude Boutin		06 66 04 80 40
	Responsable du pôle environnement de la ville de SGEL	Laura Albaric		01 30 87 22 53
Partenaires	Présidente de la start-up Mutual Waste	Anne-Sophie	anne-sophie@mutualwaste.fr	
	Sciences Pistes Cyclables	(Publio Crété, Léo Maljevac, Séraphin Elie)	cyclisme.sciencespo@gmail.com	
	REEFED		contact@refedd.org	01 55 86 11 48
	fondatrice d' Alliances pour les Sols	Petra Popp	petrapopp8@gmail.com	06 60 14 28 82
	Initiateur des "Lundis Verts"	Laurent Begues	laurent.begue-shankland@univ-grenoble-alpes.fr	

	Lycée Agricole (eplefpah78)		scolarite.sgl@educagri.fr	01 30 87 18 00
L214	Cofondatrice	Brigitte Gothiere		06 20 03 32 66
	Respo Campus	Alexandra	campus@L214.com	
	Animation de conférences en distanciel	Dominic et Camille	education@L214.com	
AGEFO (Nouvelle résidence)	Commerciale d'AGEFO Poissy	Valérie Carrasco	v.carrasco@agefo.fr	06 72 27 41 14
CYU	Chargée de mission Responsabilité sociétale / Développement durable	Michèle Weinachte	michele.weinachter@cyu.fr	
	Responsable adjoint du service des Moyens Généraux / gestionnaire du marché de nettoyage	Cédric Lory	cedric.lory@cyu.fr	
	Chef de service des marchés	Dominique Créquy	dominique.crequy@cyu.fr	
Le Quai des possibles	Directrice	Margaux Delabie	margaux.delabie@lequaidespossibles.org	06 13 56 48 53
	Chargée de Programmation	Lila Bérard	lila@lequaidespossibles.org	06 87 20 60 05
Fournisseurs Cafétéria	Biscuits	Les Deux Gourmands		01 30 57 07 73
	Cookies	Pierre et Tim		01 39 54 19 91
	Fruits	L'amarante		06 21 27 63 04
	Tisanes	Coop'J	https://www.facebook.com/CoopJ-101357538072582/	
	Thés infusés frais	Kanopée Kombucha	https://k-nope.com/?page_id=190 / https://k-nope.com/	
	Mobilier	Emmaus Bougival		01 39 69 12 41
	Divers	Naturalia Saint- Germain		01 30 61 45 24
	Divers	Biocoop Chambourcy		01 30 74 33 36

